



Préparation des programmes européens 2014-2020 à La Réunion

Phase 1

Construction des avant-projets de diagnostic

PROFIL SOCIAL ET SOCIÉTAL

Sommaire

INTRODUCTION	4
1 UNE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ATYPIQUE PAR RAPPORT À L'EUROPE	5
1.1 UNE TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE TOUJOURS EN COURS	5
1.2 UNE POPULATION ENCORE JEUNE, UN NOMBRE DE MÉNAGES EN HAUSSE	6
1.3 LE RAPPROCHEMENT À TERME DES STRUCTURES DÉMOGRAPHIQUES EUROPÉENNES, MAIS DES ÉCHELLES DE TEMPS DIFFÉRENTES	8
2 UNE TRANSITION VERS LA SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE : SOUTENIR UNE AMBITION D'EXCELLENCE	10
2.1 LA TRANSITION DE LA SOCIÉTÉ RÉUNIONNAISE PORTÉE PAR L'AUGMENTATION CONSTANTE DES NIVEAUX DE QUALIFICATION	10
2.1.1 Une scolarisation forte des jeunes réunionnais	10
2.1.2 Le rattrapage des niveaux français et européen en matière de formation, de qualification et de recherche	12
2.1.3 Des infrastructures de formation développées et des réseaux scientifiques densifiés	14
2.2 Des fractures éducatives à résorber	15
2.2.1 La prévention du décrochage et de l'échec scolaires	15
2.2.2 La lutte contre l'illettrisme	16
3 UNE POPULATION ENTRE L'EMPLOI DURABLE, L'EMPLOI PRÉCAIRE ET LE CHÔMAGE	18
3.1 L'AUGMENTATION DE LA POPULATION ACTIVE, CHANCE POUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE...ET MENACE DE PLUS DE CHÔMAGE	18
3.2 UN TAUX DE CHÔMAGE STRUCTURELLEMENT ÉLEVÉ POUR TOUTES LES CLASSES D'ÂGE	18
3.2.1 Un taux de chômage moyen élevé et croissant depuis 2008	18
3.2.2 Un niveau de chômage plus marqué chez les femmes	19
3.2.3 La file d'attente des jeunes à l'entrée du marché du travail : le chômage de longue durée et le défi de l'accès à l'emploi	20
3.3 UNE OFFRE INSUFFISANTE D'EMPLOIS, À DOMINANTE PRÉCAIRES	22
3.4 UNE ACTIVITÉ INFORMELLE QUI SOUS-TEND L'ÉCONOMIE DES POPULATIONS PRÉCAIRES	23
3.5 LA NÉCESSITÉ DE DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET L'« EMPLOYABILITÉ »	24
3.5.1 Le rapprochement de l'offre éducative et de formation avec l'offre de travail	24
3.5.2 Une offre de formation en adaptation constante, mais qui ne satisfait pas tous les besoins	25
3.5.3 Des politiques de formation professionnelle renouvelées : le Contrat de plan régional de développement des formations (CPRFDP)	26
4 UNE PART DE LA POPULATION EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET DÉPENDANTE DES MINIMA SOCIAUX, À INTÉGRER DANS LES PROCESSUS SOCIO-ÉCONOMIQUES	27
4.1 LA FAIBLESSE DES NIVEAUX DE VIE, FACTEUR D'EXCLUSION	27
4.2 UNE DÉPENDANCE AUX MINIMA SOCIAUX... QUI PROTÈGENT CONTRE L'EXCLUSION	28

4.3	LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES HANDICAPÉES ENCORE MARQUÉE PAR DES RETARDS IMPORTANTS ET UNE OFFRE D'ÉQUIPEMENT ET DE SERVICES MÉDICO-SOCIAUX ENCORE INSUFFISANTE	30
5	L'AMÉLIORATION NÉCESSAIRE DES CONDITIONS DE VIE, DE LA QUALITÉ DES RÉSEAUX ET DES SERVICES, ET DE LA CONTINUITÉ TERRITORIALE	31
5.1	COMPENSER LE COÛT DE L'ÉLOIGNEMENT POUR RAPPROCHER LES RÉUNIONNAIS DE LA MÉTROPOLE	31
5.1.1	Une aide à la continuité territoriale fortement sollicitée Erreur ! Signet non défini.	
5.2	VALORISER LA MOBILITÉ POUR LA FORMATION ET L'EMPLOI	31
5.2.1	Le passeport mobilité pour les jeunes	31
5.2.2	Les autres dispositifs	32
5.3	LA NÉCESSAIRE CONSTRUCTION DE 108 000 LOGEMENTS AIDÉS D'ICI 2030	33
5.3.1	Résorber le déficit et répondre au besoin croissant de logements sociaux, premier facteur d'inclusion sociale	33
5.3.2	Garantir la cohésion sociale d'une société plus urbaine	33
5.4	UN DÉPLOIEMENT DE SERVICES INÉGAL ENTRE LES BAS ET LES HAUTS	34
5.4.1	Le difficile accès aux services en zone rurale et dans les Hauts	34
5.5	LES TIC : UNE OPPORTUNITÉ POUR RÉÉVALUER LES CONTRAINTES DU TERRITOIRE	37

Introduction

Le plan de ce profil social et sociétal de La Réunion répond à la logique suivante.

La très forte croissance de la population réunionnaise accompagne le développement économique et social important des dernières décennies. L'Indice de développement humain-IDH a connu une croissance annuelle moyenne de 0,62 % sur la période 1990-2010¹. Ce développement s'est traduit par des mutations sociétales rapides. C'est ainsi que l'amélioration des conditions de vie tire à la hausse l'espérance de vie. Quant à la hausse des effectifs scolarisés, l'augmentation constante des niveaux de qualification et l'amélioration des résultats aux examens officiels, elles résultent des progrès du système éducatif. Mais la dynamique démographique réunionnaise est atypique par rapport à l'Europe. Ces évolutions ne résorbent pas, en effet, les importants écarts de niveau de vie et de qualification entre les différentes strates de la société réunionnaise.

Si l'amélioration de l'IDH s'explique par sa composante sociale (santé et éducation) qui y contribue à 82 %, l'augmentation des niveaux de qualification ne bénéficie pas encore à tous. Une population nombreuse de jeunes et d'actifs handicapés par l'illettrisme, l'échec et le décrochage scolaires crée une fracture éducative lourde, qu'il convient de résorber. Cette fracture est rendue plus aigüe encore par la crise des dernières années. Si des progrès notables sont observés comme l'augmentation du revenu disponible brut des ménages, l'augmentation et l'amélioration des dispositifs d'aide, de formation et d'insertion des publics en difficulté, par exemple, le volume des populations défavorisées s'accroît, entraînant des fractures sociales aigües, non comparables à celles observées en métropole et en Europe.

L'augmentation de la population active est une chance pour la croissance économique, mais aussi une menace de plus du chômage. Un chômage structurellement élevé pour toutes les classes d'âge, plus marqué chez les femmes et chez les jeunes fortement affectés par le chômage de longue durée. D'ailleurs, ce chômage est la variable qui pèse le plus lourd dans la faible contribution de la composante économique à l'IDH (18%). En effet l'offre d'emplois est très insuffisante au regard des nombres de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail.

Ce contexte général conduit à la nécessité de développer les compétences et l'« employabilité ». C'est à cette condition qu'il deviendra possible d'intégrer progressivement dans les processus socio-économiques vertueux, la part importante de la population qui se trouve en situation de pauvreté et dépendante des minima sociaux.

La cohésion sociale appelle à répondre à des enjeux d'amélioration des conditions de vie : en effet, 108 000 logements sociaux doivent être construits d'ici 2030, ce qui contribuera à l'évolution de la société réunionnaise vers une société plus urbaine ; l'inclusion sociale sera au prix de la qualité urbaine.

¹ Quel niveau de développement des départements et collectivités d'Outre-Mer? Une approche par l'indice de développement humain, AFD, Novembre 2012.

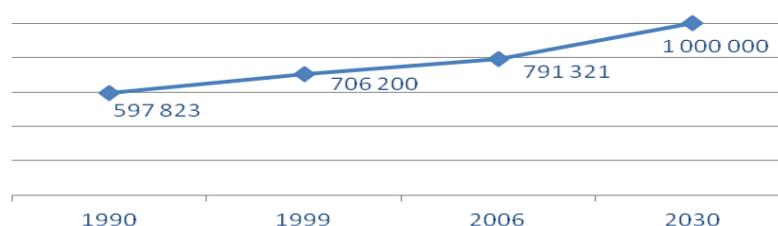
1 Une dynamique démographique atypique par rapport à l'Europe

La Réunion est caractérisée par une très forte vitalité démographique, notamment au regard des situations française et européenne. Cette croissance de la population réunionnaise influe sur les caractéristiques de la population et les phénomènes sociaux auxquels elle est soumise.

1.1 Une transition démographique toujours en cours

En 2011, La Réunion compte 839 480 habitants soit une hausse de 7,35% depuis 2006 et de 40% depuis 1990. La population devrait atteindre le million d'habitants en 2030, selon le scénario central de l'INSEE, horizon qui semble être celui de la stabilisation démographique.

Estimation de l'évolution de la population de La Réunion à l'horizon 2030



Source : SAR Réunion

❖ Un taux de croissance de la population positif mais en baisse

Evolution de quelques indicateurs démographiques

	1990	1999	2006	2008	2011
Population	597 800	703 800	782 000	802 000	839 480
Taux de natalité (en ‰)	23,1	19,9	18,4	18,4	17,4 (2010)
Taux de mortalité (en ‰)	5,2	5,4	5,5	5,1	5 (2009)
Taux d'accroissement naturel (en ‰)	17,8	14,2	12,9	13,4	
Part des 0 - 19 ans (en %)	39,90	35,70	34,70	35,00	34,4 (2009)
Nombre de ménages (milliers)	158	215	261	294	

Source : Insee

Le taux de croissance de la population est ainsi de +1,5% en 2010 pour 0,5% en métropole. Il reste positif, plaçant La Réunion dans une situation bien distincte de la métropole, même s'il dénote une tendance à la baisse : il était de +1,8 % en 2008 et +1,6 % en 2009. Cette croissance démographique s'explique et se caractérise par :

- un taux de natalité qui baisse de façon continue depuis les années 90 tout en gardant un niveau élevé. En 2010, il était de 17,4‰ à La Réunion contre 12,7‰ en métropole en décembre 2011². La baisse de l'indice de fécondité contribue à réduire la dynamique démographique : les réunionnaises avaient en moyenne 2,38 enfants par femme en 2009 contre 2,44 en 2006. Ce taux est toujours supérieur à celui de la métropole et de l'Europe qui étaient respectivement de 2 et 1,59 enfants par femme la même année³.

² Source: INSEE, Banque de données macroéconomiques

³ Source : Eurostat

- l'âge moyen de la maternité -28,5 ans en 2010- qui est inférieur aux moyennes française -30,1 ans- et européenne -29,9 ans en 2009-.
- un taux de mortalité très faible et en baisse. Il s'établit à 5,0 ‰ en 2009 pour 8,3 ‰ en métropole.

Particulièrement, grâce à l'importante amélioration des conditions sanitaires, le taux de mortalité infantile réunionnais a rejoint le niveau métropolitain au début des années 90. Depuis 1992 cependant, alors que le taux métropolitain baisse régulièrement, celui de La Réunion garde des niveaux plus élevés compris entre 6 et 8%. En 2009, le taux de mortalité infantile était de 7,5 ‰ à La Réunion pour 3,8 ‰ en métropole.

❖ Comparaison avec l'Autriche et la France dans son ensemble

Afin de mettre en évidence les spécificités de La Réunion, une comparaison entre la France et l'Autriche peut être pertinente. En effet, malgré quelques différences structurelles, ces deux pays présentent des similitudes notamment au niveau de l'IDH. En 2011, l'IDH de l'Autriche était de 0,885 et celui de la France de 0,884, occupant respectivement la 19ème et la 20ème place du classement mondial⁴.

	La Réunion	France	Autriche
Taux de croissance de la population par an (%)	1,5	0,5	0,0
Taux de natalité (‰)	17,4 en 2010	12,29	8,67
Taux brut de mortalité (‰)	5 en 2009	8,8	10,1
Taux de mortalité infantile (‰nés sains)	7,5 en 2009	3,29	4,32
Taux de fécondité (enfants/femme)	2,38 en 2009	1,96	1,4

Source : France et Autriche : site Word stat, données de 2011. Réunion Insee

L'Autriche affiche des performances démographiques à l'opposé de celles de La Réunion et de La France. Son taux d'accroissement naturel quasi nul s'explique, d'une part par des taux de natalité et de fécondité très faibles, et d'autre part, par un taux de mortalité élevé. La Réunion en revanche connaît une croissance importante de sa population.

❖ Une croissance principalement endogène de la population

Le solde migratoire est faible et légèrement inférieur à la moyenne nationale (0,2 % contre 0,4%). Bien qu'en augmentation, l'immigration tout comme le nombre de départs de l'île reste très faible.

Le nombre d'immigrés augmente très lentement : ils représentaient 1% de la population réunionnaise en 1990, 1,4% en 1999 et 1,8% en 2009 (soit environ 15 000 personnes). Ces immigrés sont à 60 % des femmes et 75% d'entre eux ont entre 25 et 64 ans.

1.2 Une population encore jeune, un nombre de ménages en hausse

❖ Un tiers de la population a moins de vingt ans

Les moins de 20 ans représentent en 2010 :

- 21,2% en France
- 21,3 % en Europe
- 34,4% à La Réunion (dernières données 2009)

Source : Datar, Eurostat

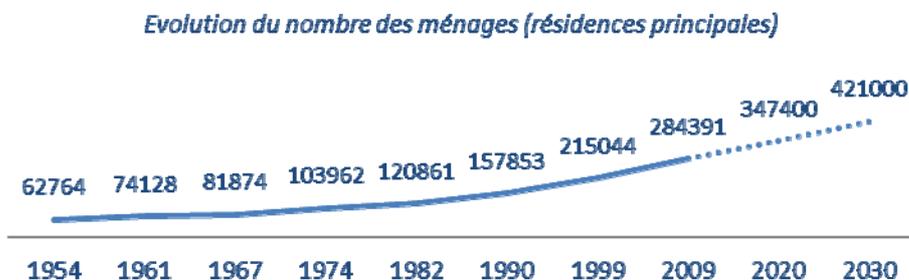
En 2009, les moins de 20 ans représentent 34,4 % de la population contre 35,4% en 2006. Cette baisse d'un point s'explique par le recul de la fécondité, de l'âge moyen des naissances et par la diminution de la natalité.

A l'inverse de La Réunion, l'Europe en général et la métropole en particulier ont des proportions de jeunes beaucoup plus faibles. En 2010 par exemple, les moins de 20 ans représentaient 21,2% de la population française et 21,3 % de l'Europe.

⁴ Rapports sur le développement humain (RDH) – Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

❖ La croissance continue du nombre de ménages

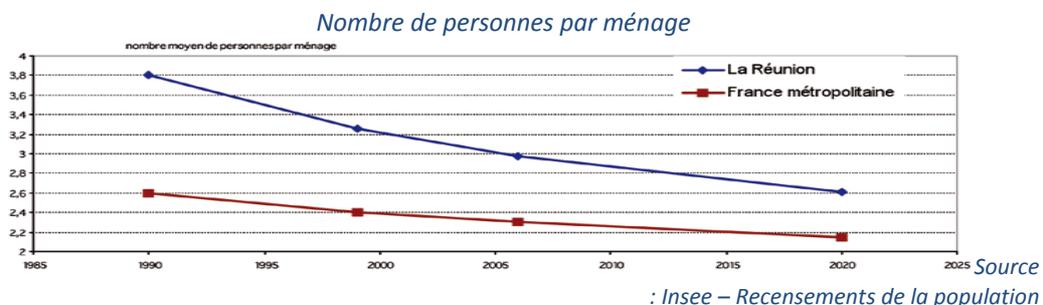
La croissance démographique réunionnaise a pour effet une augmentation structurelle du nombre de ménages qui passe de 261 294 en 2006 à 284 361 en 2009 soit une hausse de 8,83% en trois ans.



Source : Insee, recensement de la population, Données 2030 Insee, Economie de La Réunion n° 132-avril 2008

Selon les estimations de l’Insee, le nombre de ménages devrait doubler entre la fin des années 90 et 2020, pour atteindre le nombre de 421 000 en 2030, soit une hausse de plus de 2 % par an.

L’augmentation du nombre de ménages est le corollaire d’un autre phénomène : la réduction progressive du nombre de personnes par ménage. La proportion de familles polynucléaires habitant au sein d’un même foyer, auparavant très forte à La Réunion, est en réduction constante. Les tendances et les modes de vie rejoignent progressivement ceux de la France métropolitaine.



❖ Un vieillissement relatif et progressif mais moins important qu’en métropole

La Réunion connaît un vieillissement progressif de sa population, ce qui se traduit par une augmentation du rapport jeunes/personnes âgées. En 2010, l’indice de vieillissement⁵ s’élevait à 24,9 contre 67,2 en métropole.

Avec le développement d’un système sanitaire performant et l’amélioration de la qualité de la vie, l’espérance de vie s’est améliorée. Entre 2006 et 2009, l’espérance de vie des hommes passe de 73,2 ans à 74,9 ans et celle des femmes de 80,9 ans à 82,7 ans. Ces taux restent cependant en dessous du niveau de la métropole qui s’établit à 78 ans pour les hommes et à 84,7 ans pour les femmes en 2010.

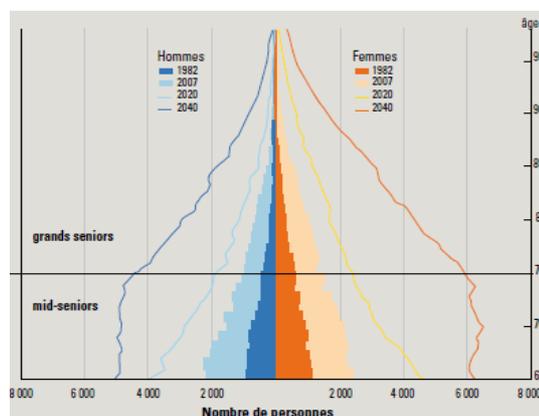
⁵ L’indice de vieillissement de la population est le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans

A terme, le vieillissement de la population combiné à l'augmentation de l'espérance de vie va restructurer la pyramide des âges de l'île. Mais aujourd'hui, les personnes âgées sont encore proportionnellement moins nombreuses qu'en métropole. En 2010, les plus de 60 ans⁶ (89 200 personnes) représentaient 11,3% de la population mais en 2040, elles seront trois fois plus nombreuses (273700 personnes) et représenteront 25 % de la population totale. En métropole en revanche, les plus de 60 ans représentaient 22,9 % de la population en 2010 (16 millions) et ils atteindront 26,2 % en 2020 (17 millions) puis 31,0 % en 2040 (21 millions).

Pyramide des âges des seniors en 1982, 2007, 2020 et 2040 à La Réunion

Poids respectifs des tranches d'âge en 2040		
	Réunion	Métropole
0-19 ans	27,3%	22,4%
20-59 ans	46,9%	46,6%
60 ans et plus	25,8%	31,0%

Source : INSEE, projections démographique



Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2007, projections de population 2020 et 2040

Projection de la part des plus de 60 ans

Part des plus de 60 ans	2010	2040	Variation 2010/2040
Réunion	11,3%	25%	+ 121%
Métropole	22,9 %	31%	+ 35%

Source : projections INSEE/CESER, Les personnes âgées à La Réunion : anticiper les risques et les besoins

L'augmentation du poids des personnes âgées accroît la dépendance à moyen et long terme aux aides sociales et aux plus jeunes actifs. Selon une enquête de 2011 de l'INSEE, 45% de la population des 65 ans ou plus bénéficie des allocations minimum vieillesse. D'ailleurs, le taux de dépendance économique des personnes âgées devrait atteindre 40% à La Réunion et 38,7% en métropole à horizon 2040.

Enjeux

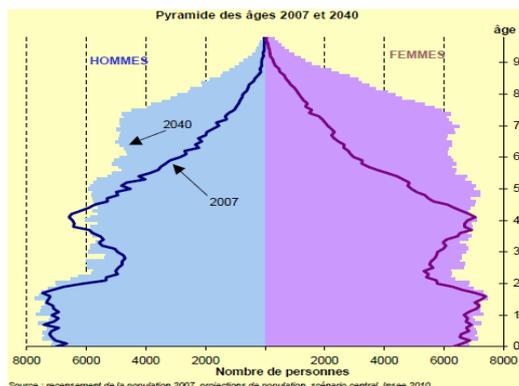
Le vieillissement de la population crée de nouveaux besoins qui sont autant d'enjeux pour l'île : l'amélioration de l'accès aux soins, une offre d'établissements médicalisés pour personnes âgées dépendantes et le développement de services à la personne.

1.3 Le rapprochement à terme des structures démographiques européennes, mais à des échelles de temps différentes

Selon les projections de l'INSEE, La Réunion va poursuivre son processus de transition démographique et on assistera à un quasi rattrapage de la métropole à l'horizon 2040. Ainsi, entre 2009 et 2040, la part des moins de 19 ans devrait passer de 34,4% à 27,3% ; celle des 20-59 ans de 53,8% à 46,9% et celle des 60 ans et plus de 11,9% à 25,8%.

⁶ Source : Insee, Ceser, Les personnes âgées à La Réunion : anticiper les risques et les besoins Juin 2011.

La « pyramide des âges » illustre le processus de rattrapage démographique.



Enjeux

En 2012, les indicateurs statistiques montrent donc une proportion plus forte de jeunes et une croissance démographique vigoureuse. Ce sont 160 000 nouveaux habitants qu'il faut accueillir progressivement d'ici 2030 sur un territoire restreint dont la surface utile à l'activité humaine est de 1000 km², sur les 2500 km² que compte l'île.

Cette situation implique de déployer des moyens appropriés pour accompagner la dynamique démographique. Une croissance correspondante des biens et services publics essentiels et de l'emploi est nécessaire, au risque d'aggraver l'exclusion sociale et la pauvreté.

De plus, le vieillissement de la population réunionnaise est décalé dans le temps par rapport à la métropole et aux sociétés européennes en général. Les besoins et enjeux à cet égard ne sont donc pas encore analogues. Ils restent centrés sur les populations jeunes : petite enfance, scolarisation, logement des jeunes et des jeunes ménages, foyers monoparentaux, mobilité dans la formation et pour l'emploi, insertion professionnelle etc., phénomènes qui seront principalement ciblés par ce diagnostic.

A l'horizon 2040 en revanche, La Réunion rejoindra les problématiques actuelles de la démographie continentale. Elle commencera à connaître, autour de 2030, les enjeux d'infrastructures et de services liés à une transition démographique sinon achevée du moins suffisamment avancée.

2 Une transition vers la société de la connaissance : soutenir une ambition d'excellence

Le système éducatif réunionnais connaît une transformation profonde qui se caractérise par l'accroissement des effectifs scolaires et des niveaux de qualification. Cette évolution est liée à la priorité donnée à l'amélioration des équipements et de l'offre éducative et de formation. Ces efforts importants assurent aujourd'hui une bonne couverture en structures éducatives au niveau régional ainsi que des niveaux de réussite conformes aux niveaux nationaux. La qualité du système éducatif porte d'importantes ambitions régionales. Néanmoins, une part de la population reste éloignée de ce phénomène. La couverture de l'ensemble des besoins, à la fois pour l'atteinte des plus hauts niveaux de qualification, mais aussi pour une inclusion sociale de tous, nécessite des moyens adaptés.

2.1 La transition de la société réunionnaise portée par l'augmentation constante des niveaux de qualification

2.1.1 Une scolarisation forte des jeunes réunionnais

Les dernières décennies voient à la fois la croissance de la population scolarisée et l'accroissement des infrastructures de formation et d'éducation à La Réunion.

❖ L'augmentation de l'effectif de l'enseignement primaire et secondaire

Les effectifs se sont accrus au cours des années 1990. Depuis, ils sont relativement stables et sont marqués par des variations faibles d'une année sur l'autre, bien que ce constat puisse être nuancé en fonction des différents niveaux scolaires.

D'une façon générale, l'effectif scolarisé du premier et second degré a augmenté de 7,24% entre la rentrée 1994 et la rentrée 2010. Cependant, entre ces deux dates, il a évolué de façon cyclique : progression continue de l'effectif scolarisé entre 1994 et 2005 puis baisse au cours des quatre années suivantes et à nouveau croissance à la rentrée 2010 (+ 0,4%).

L'enseignement primaire en revanche est resté relativement stable depuis 2001 (+0,1% uniquement à la rentrée 2010).

Evolution de la population scolarisée dans le premier et le second degré

	1994-95	2000-01	2005-06	2006-07	2008-09	2009-10	2010-11
1er degré	117 562	121 122	121 860	122 715	122 298	121 737	121 644
2nd degré	90 045	97 484	102 613	101 480	101 262	100 637	100 995
1er et 2 nd degré	207 607	218 606	224 473	224 195	223 560	222 374	222 639

Source : Rectorat de La Réunion

❖ Les effectifs de l'enseignement supérieur croissent légèrement

La population scolarisée dans l'enseignement supérieur est en progression depuis 2006 mais marquée par un rythme de croissance lent. Entre les rentrées 2006 et 2010, l'effectif est passé de 16 884 à 17 398, soit une augmentation de 514 étudiants seulement (+3%).

Le tableau ci-dessous permet de préciser les différentes filières représentées au sein de ces effectifs ainsi que leurs proportions et leurs évolutions. Les filières hors Education nationale sont celles ayant gagné le plus d'étudiants sur la période.

Evolution de l'effectif scolarisé dans l'enseignement supérieur

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Ministère de l'Éducation nationale					
Total Éducation nationale	15 217	15 005	14 997	15 321	15 362
Université	10 186	9 909	9 781	10 194	11 142
Droit et sciences économiques	3 791	3 819	3 813	4 136	4 261
Lettres et sciences humaines	4 085	3 688	3 420	3 352	3 620
Sciences	2 310	2 402	2 548	2 706	3 261
<i>dont médecine, pluri-santé</i>	420	420	459	485	700
IUT	393	439	472	465	511
IUFM (1)	1 210	1 079	1 057	1 000	(1)
STS (2)	2 789	2 889	2 939	2 920	2 972
Production	716	749	747	737	794
Services	2 073	2 140	2 192	2 183	2 178
CPGE	489	520	551	529	531
Mathématiques et sciences	279	309	319	299	315
Lettres et arts	78	79	84	76	67
Sciences humaines et droit	132	132	148	154	149
Autres post-bac de lycées	150	169	197	213	206
Autres ministères					
Autres étudiants	1 667	1 791	1 967	2 000	2 036
Ecoles de formations aux professions paramédicales et sociales (3)	1 271	1 371	1 510	1 510	1 510
Ecole de gestion et de commerce (4)	145	149	150	151	153
Ecole d'architecture (5)	53	71	89	98	110
Ecole des beaux arts (5)	111	100	120	131	146
Agriculture (STS)	87	100	98	110	117
TOTAL de l'enseignement supérieur	16 884	16 796	16 964	17 321	17 398

(1) y compris spécialisation des professeurs titulaires jusqu'en 2009-2010 - Depuis 2010-2011, les effectifs sont répartis dans les disciplines

(2) hors agriculture

(3) établissements sous tutelle du ministère de l'emploi et de la solidarité

(4) établissements sous la tutelle du ministère du commerce et de l'industrie

(5) établissements sous tutelle du ministère de la culture

Source : Rectorat de La Réunion

Cette évolution relativement faible au cours des dernières années (depuis 2006), doit être regardée dans son contexte. En effet, l'académie de La Réunion est relativement jeune (1984), tout comme l'université (1982, précédée depuis 1970 par un « centre universitaire »). L'effectif étudiant de manière générale, a été marqué par un taux d'accroissement très important et très rapide au cours des dernières décennies. L'effectif a été multiplié par trois entre 1985 et 1995, et a encore gagné 77% entre 1995 et 2005.

Effectif étudiant de l'éducation nationale

1965 : 400 étudiants	2005 : 15587 étudiants
1975 : 1600 étudiants	2008 : 14997 étudiants
1985 : 3000 étudiants	2009 : 15321 étudiants
1995 : 8800 étudiants	2010 : 15362 étudiants

Source : Université de La Réunion

2.1.2 Le rattrapage des niveaux français et européen en matière de formation, de qualification et de recherche

❖ Un niveau général de réussite identique ou très proche de celui de la métropole

- Un taux élevé de réussite au Bac

Le taux de réussite au baccalauréat n'a pas cessé sa progression depuis 1984. Il atteint son maximum en 2010 avec 85,9% des candidats reçus, pour une moyenne nationale de 85,6%. Cette année-là, La Réunion obtenait le meilleur taux de réussite au Bac scientifique de France.

Avec quelques variations, les taux de réussite restent relativement stables ou croissants au cours des dernières années. Ils sont maintenant et régulièrement, identiques, supérieurs ou au moins très proches des taux nationaux annuels.

Evolution du taux de réussite au bac et comparaison Réunion/France

		2007	2008	2009	2010	2011	2012*
BAC GENERAL	présentés	4729	4724	4438	4529	4558	4731
	reçus	3975	4128	3990	3945	3964	4132
	% reçus / prés.	84,1%	87,4%	89,9%	87,1%	87,0%	87,3%
	Taux national	87,7%	87,9%	88,9%	87,3%	88,3%	89,5%
BAC TECHNOLOGIQUE	présentés	2790	2779	2944	2983	2885	2853
	reçus	2218	2152	2317	2435	2203	2286
	% reçus / prés.	79,5%	77,4%	78,7%	81,6%	76,4%	80,1%
	Taux national	79,3%	80,3%	79,8%	81,6%	82,3%	83,1%
BAC PROFESSIONNEL	présentés	1843	1990	2137	2144	3823	4171
	reçus	1393	1429	1811	1914	3110	3152
	% reçus / prés.	75,6%	71,8%	84,7%	89,3%	81,3%	75,6%
	Taux national	78,5%	77,0%	87,3%	86,5%	84,0%	78,1%
Tous baccalauréats confondus	présentés	9362	9493	9519	9656	11266	11755
	reçus	7586	7709	8118	8294	9277	9570
	% reçus / prés.	81,0 %	81,2 %	85,3 %	85,9 %	82,3 %	81,4 %
	Taux national	83,4%	83,5%	85,8%	85,6%	85,6%	85,5%

**Données provisoire s- Source : Insee-Réunion*

Les changements sont patents : en 2008, un réunionnais sur quatre possédait un niveau de formation au moins équivalent au baccalauréat contre seulement 17% en 1999.

Le Bac est aussi devenu plus accessible : 58% d'une classe d'âge accède aujourd'hui à ce niveau pour 65,7% en métropole en 2010. A cet égard, des marges de progrès demeurent.

- Une forte réussite au Brevet

Les taux de réussite au Brevet sont très proches voire meilleurs que le niveau national dans certaines spécialités : les résultats de la série Collège sont très proches du niveau national tandis que ceux de la série Professionnelle en sont meilleurs.

- La baisse du taux de sans diplôme

La population n'étant titulaire d'aucun diplôme baisse de 62% en 1999 à 52% en 2008. Ces marges de progression demeurent toutefois insuffisantes pour rattraper la métropole (30%).

- La qualité des filières professionnelles de l'enseignement technique

La performance des séries techniques contribue en grande partie à cette évolution. Globalement, l'enseignement secondaire technique qui s'est beaucoup amélioré et diversifié, se démarque actuellement de l'enseignement général par la qualité des résultats obtenus aux différents diplômes présentés (CAP, BEP BAC professionnel surtout – hors année 2011/12). Seuls les résultats du brevet professionnel restent singulièrement faibles au regard de la métropole.

Diplômes techniques de l'enseignement secondaire en 2010⁷

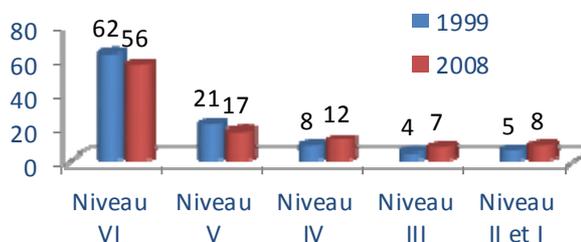
	Certificat d'Aptitude Professionnelle			Brevet d'Etudes Professionnelles		Brevet professionnel		Bac professionnel	
	Nombre de diplômés	Part des diplômés parmi les 16-25 ans (en %)	Taux de réussite (en %)	Nombre de diplômés	Taux de réussite (en %)	Nombre de diplômés	Taux de réussite (en %)	Nombre de diplômés	Taux de réussite (en %)
La Réunion	2 525	2,0	77,2	3 128	65,9	163	51,7	1 914	89,3
France	154 265	1,9	81,5	156 980	76,0	20 186	71,6	118 586	86,5

Sources : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), Insee, Estimations de population.

❖ Les niveaux de formation⁸ de la population active réunionnaise s'accroissent progressivement

Avec les cohortes successives, la part des publics de niveaux de formation V et VI dans la population réunionnaise se réduit, tandis que celle des niveaux supérieurs (IV, III et II) augmente.

Comparaison des niveaux de formation des réunionnais entre 1999 et 2008 (%)



Source : Indicateurs emploi formation, Carif Oref, Edition 2011

⁷ La part des diplômés du CAP parmi les 16 - 25 ans est obtenue en rapportant le nombre de diplômés du CAP à la population des 16-25 ans

⁸ Niveau VI et V bis : sorties en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (6ème à 3ème) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale

Niveau V : sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première)

Niveau IV : sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme

Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.)

Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de niveau supérieur à bac+2 (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école).

Les niveaux de formation et de qualification se sont ainsi accrus de façon importante à La Réunion. De plus, il est à noter que les inégalités de réussite au baccalauréat général liées à la position sociale des familles ont beaucoup diminué ; la proportion de bacheliers généraux issus de catégories socio-professionnelles défavorisées étant passée de 26% en 1997 à 38,6% en 2010 (21% au niveau national). Les inégalités liées aux catégories socio-professionnelles sont ainsi en réduction continue et montrent une meilleure égalité d'accès aux diplômes, de manière d'ailleurs plus favorable à La Réunion qu'en métropole.

Néanmoins, des différences restent visibles sur le territoire au regard de l'élévation générale des niveaux de qualification. Les quatre zones d'emploi réunionnaises sont ainsi inégales : la zone Est concentre beaucoup moins de diplômés que les autres zones, alors que le Nord bénéficie d'un taux bien plus important que les autres. (Indices de qualification⁹ par zone d'emploi en 2007 - Est : 25,5 ; Sud : 33,8 ; Ouest : 44,5 ; Nord : 63,4).

2.1.3 Des infrastructures de formation développées et des réseaux scientifiques densifiés

Le niveau des infrastructures de formation et la densité des réseaux scientifiques conditionnent directement la capacité de la société réunionnaise à monter en compétences et à innover.

❖ La nécessité d'un développement des capacités d'accueil d'élèves en proportion supérieure à la métropole

La croissance démographique des dernières décennies accroît la demande de formation initiale. Cela se traduit par la création de nouvelles classes et le gonflement des effectifs par classe. À la rentrée 2010, La Réunion comptait 163 écoles maternelles et 362 écoles primaires. Depuis 2000, 21 écoles ont été ouvertes. L'effort de construction se poursuit dans le second degré avec l'ouverture de trois collèges en 2009 et de deux lycées polyvalents en 2010. Le parc immobilier du second degré totalisait ainsi 129 établissements publics et privés, soit 16 de plus qu'à la rentrée 2000.

Malgré ces créations nouvelles, les capacités d'accueil d'élèves demeurent insuffisantes. En effet, les établissements réunionnais sont confrontés à une surpopulation des salles de classe, qui ont une taille nettement supérieure à la moyenne nationale. La taille moyenne des collèges par exemple est de 738 élèves, soit 258 de plus que la moyenne nationale. L'écart est plus accentué encore dans les lycées professionnels (+ 546 élèves).

D'autre part, la vétusté du bâti scolaire est un enjeu important à considérer puisque sept écoles sur dix datent des années 1960-1970.

❖ Des structures de formation insuffisantes

La Réunion a un taux d'équipements en termes de formation qui tend à se rapprocher des standards métropolitains mais reste insuffisant. Par définition, un équipement « est un service rendu par un établissement ; un établissement peut être donc compté plusieurs fois dans la base, s'il rend plusieurs services ».

⁹ Selon l'Observatoire des territoires, l'indice de qualification est « le rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1er cycle ou équivalent (niveaux 5 et 6 de la classification internationale type de l'éducation - CITE) et les actifs sans qualification (niveaux 0 à 2) ». Plus l'indice est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important. Source données : Datar/Insee

Taux d'équipement¹⁰ en établissements de formation au 1er janvier 2011 (nombre d'équipements pour 100 000 habitants)

	Centre de formation d'apprentis	GRETA	CFPPA	Centre de formation aux métiers du sport	Autre formation continue
La Réunion	1,8	0,2	0,6	0,1	0,7
Métropole	2,7	0,3	0,6	0,1	1,7

Source : Insee, BPE, Estimations de population

❖ Des réseaux scientifiques en expansion

Voir *Profil économique, Chapitre 5, Section 5.1 : Des acteurs publics et privés tournés vers l'innovation : d'une logique de rattrapage à une logique de compétitivité ; et Section 5.2 : Un pari tenu sur la R&D et l'innovation*

2.2 Des fractures éducatives à résorber

Si l'évolution générale de la qualification est orientée positivement, une proportion très importante de jeunes reste à l'écart de cette dynamique. Ceci s'explique entre autres par les handicaps économiques et sociaux anciens d'une population initialement peu ou non formée et qui n'a que peu suivi les cursus scolaires. Le rattrapage observé *supra* s'est effectué en une génération. Mais la reproduction inter-générationnelle de l'échec scolaire a affecté durant cette période et affecte toujours de très nombreux jeunes. Ceux-ci sont comme leurs parents, handicapés pour accéder à l'emploi. L'illettrisme, l'échec et le décrochage scolaires sont ainsi les obstacles majeurs de l'inclusion sociale, de l'accès à l'emploi, et du développement de la société de la connaissance.

2.2.1 La prévention du décrochage et de l'échec scolaires

Plusieurs concepts sont utilisés pour cerner et différencier les réalités liées à l'arrêt du parcours scolaire avant l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification : décrochage scolaire, sortie précoce, déscolarisation¹¹, sortie sans qualification, sortie sans diplôme etc.

❖ Un décrochage scolaire supérieur de peu à la métropole

Selon le ministère de l'éducation nationale, «le décrochage est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme».

Le taux de décrochage scolaire¹² est estimé à 11,6% en 2012 soit une baisse de 0,6 point par rapport à 2011. Le niveau national perd 1,2 point entre ces deux dates (de 10,4% à 9,2%).

❖ Deux fois plus de sorties sans diplôme¹³ par rapport à la métropole

Le jeune sans diplôme est celui qui a quitté le système éducatif sans au moins un diplôme de second cycle général ou professionnel (baccalauréat, BEP ou le CAP).

En 2006, le taux de sortie sans diplôme des jeunes était de 13,9% pour 5,5% en métropole¹⁴.

¹⁰ Le nombre d'équipements pour 100 000 habitants est calculé par rapport aux estimations de population au 01/01/2010. Les CFPPA sont les centres de formation professionnelle et de promotion agricole

Les GRETA sont des groupements d'établissements pour la formation continue

¹¹ Le déscolarisé se définit comme l'élève qui arrête sa scolarité avant 16 ans

¹² Source : Education nationale, système interministériel d'échange d'informations (SIEI) - campagne de mars.

¹³ La définition des concepts sortie précoce, sortie sans diplôme et sortie sans diplôme proviennent du Ministère de l'éducation nationale et du site internet <http://www.cahiers-pedagogiques.com/blog/lesdechiffreurs/?p=35>

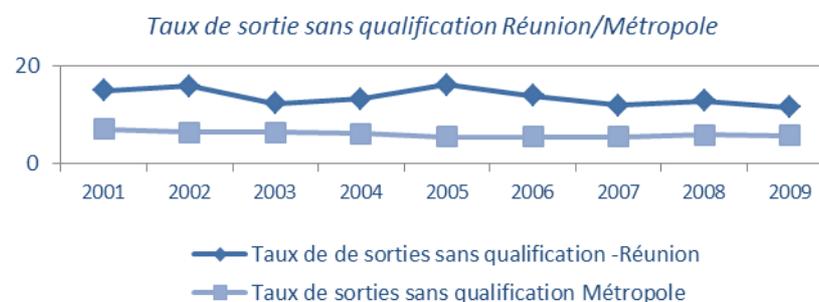
❖ Près du double de sorties sans qualification de la métropole

Le sortant sans qualification est « celui qui interrompt ses études en premier cycle de l'enseignement secondaire ou au cours de la première année de CAP ou de BEP ». Dans cette approche, c'est la classe fréquentée qui prévaut et non le diplôme. (Par extension, un jeune serait considéré qualifié même s'il sort de classe terminale, de CAP ou de BEP sans avoir réussi son examen).

Flux et fréquence des sorties sans qualification de 2001 à 2010

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Flux d'élèves sortants sans qualification Réunion	2083	2189	1767	1923	2310	2057	1697	1850	1760	1442
Taux de sortie sans qualification Réunion	15	15,9	12,4	13,2	16,1	13,9	12	12,8	11,6	9,8
Taux de sortie sans qualification Métropole	7,1	6,4	6,4	6,2	5,5	5,5	5,6	5,9	5,8	

Champ : Ensemble des formations initiales du secondaire (Education nationale, apprentissage, agriculture). (Source DEPP – DES3)



Source DEPP – DES3

Le taux de sortie sans qualification de l'académie est en baisse depuis 2005, date à laquelle il a atteint son maximum de 16%. Le rythme doit être maintenu car La Réunion a toujours un taux de sortie sans qualification largement au-dessus de celui de la métropole, dont le taux est à peu près constant voire en légère baisse depuis 2005. La Réunion est en deuxième place des taux de sortie les plus forts, après la Guyane.

❖ Un tiers de jeunes actifs non ou peu diplômés

Un autre indicateur pertinent pour mesurer l'ampleur des fractures éducatives est la part des diplômés dans une tranche d'âge. En 2009 :

- 37,4% des 20-24 ans non scolarisés sont jugés non ou peu diplômés contre 21,8% au niveau national ;
- 32,1% des 25-34 ans sont dans cette situation pour 15,9% au niveau national.¹⁵

2.2.2 La lutte contre l'illettrisme

❖ Un illettrisme trois fois supérieur à la moyenne nationale

L'illettrisme accroît et pérennise le risque de reproduction intergénérationnelle de l'échec scolaire. La Réunion compte 111 000¹⁶ illettrés en 2012 contre 100 000 en 2007, soit une augmentation de 11% en cinq ans. Selon l'Insee, deux tiers des illettrés sont des hommes.

La Réunion garde un taux d'illettrisme structurellement important malgré les fluctuations d'une année à une autre. Il augmente entre 2009 et 2010, passant de 15% à 16,9%. Entre

¹⁴ Source Insee

¹⁵ Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales au lieu de résidence, Diagnostic Feder 2006

¹⁶ Sources : Insee Réunion

2010 et 2011, il baisse mais reste trois fois plus élevé qu'au niveau national : 15,5% à La Réunion pour 4,8% au niveau national. La France quant à elle garde un taux d'illettrisme assez stable depuis 2009.

Ces deux indicateurs, bien qu'évoluant en sens opposé, traduisent la même réalité si l'on tient compte de la poussée démographique.

La Réunion bénéficie cependant d'une certaine avance par rapport aux autres DOM (Mayotte 48,4%, Guyane 26,2%, Guadeloupe 19%).

Evolution du taux d'illettrisme depuis 2009

	2009	2010	2011
La Réunion	15%	16,9%	15,5%
Dom	19%	20,4%	20,6%
France	5,1%	5,1%	4,8%

Sources : données des JDC publiées par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

Enjeux

Si les systèmes de formation sont aujourd'hui développés, l'élévation des niveaux de qualification ne pourra véritablement se généraliser qu'au fil des cohortes successives des jeunes réunionnais formés et de leur entrée sur le marché du travail. Leur intégration progressive dans l'économie réelle favorisera une évolution des structures sociales globales vers une société « intelligente, inclusive, durable », mais celle-ci nécessite un temps et des moyens complémentaires d'adaptation des structures productives, économiques, sociales. Des efforts pérennes doivent être consentis afin de véritablement intégrer les jeunes actifs dans la « société de la connaissance ».

Les enjeux sont de :

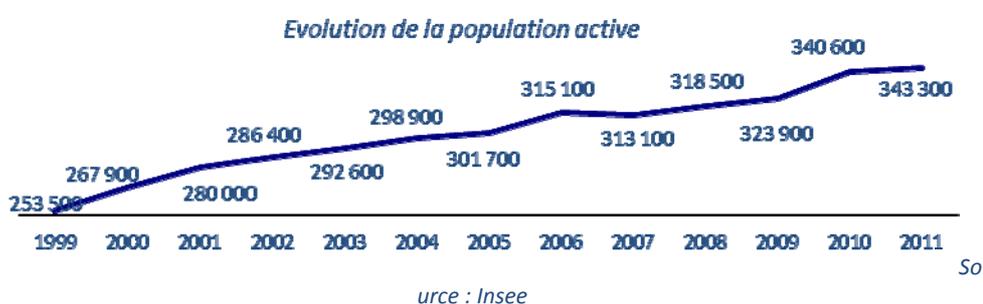
- développer les politiques préventives et curatives du décrochage et de l'échec scolaires,
- pérenniser le suivi des populations les plus en difficulté afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité des dispositifs dédiés, notamment pour la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

3 Une population entre l'emploi durable, l'emploi précaire et le chômage

La jeunesse de la population réunionnaise, phénomène atypique par rapport aux réalités de l'Europe contemporaine, entraîne des conséquences considérables sur la société, le territoire et l'économie de La Réunion. Des inégalités importantes marquent la société de l'île, au premier rang desquelles l'inégalité devant l'emploi. La société réunionnaise dans son ensemble est dans une dynamique de rattrapage par rapport aux populations européennes mais ses diverses composantes à l'échelle régionale évoluent à des rythmes différents.

3.1 L'augmentation de la population active, chance pour la croissance économique ... et menace de plus de chômage

Entre 2010 et 2011, la population active a augmenté de 1,5% conservant ainsi la tendance à la hausse amorcée depuis 1999.



La hausse de la population active en 2011 s'explique principalement par :

- la croissance démographique ;
- l'importante augmentation de la population active féminine (+3,4%¹⁷) ;
- l'augmentation de l'âge de la retraite qui maintient une partie de la population en activité.

L'activité économique ralentie ne favorise pas l'initiative et l'émergence d'entreprises en nombre suffisant par rapport aux besoins. Il faudrait atteindre voire dépasser des taux de croissance de l'ordre de 5 à 6 % pour créer un nombre d'emplois suffisant pour faire face à la croissance de la population active.

3.2 Un taux de chômage structurellement élevé pour toutes les classes d'âge

3.2.1 Un taux de chômage moyen élevé et croissant depuis 2008



Entre 2005 et 2008, le taux de chômage baisse, notamment du fait des grands chantiers publics qui ont mobilisé une main d'œuvre abondante de tous niveaux de qualification. A la fin des travaux en 2009 et du fait de la crise économique internationale démarrée en 2008, le taux s'est remis à croître. Cette tendance à la hausse persiste jusqu'à aujourd'hui.

¹⁷ Source : IEDOM 2011

Par ailleurs, le tissu économique de La Réunion est principalement composé de micro-entreprises et d'entreprises unipersonnelles qui, par définition, embauchent peu voire pas du tout. De plus, le fait que 43% des entreprises disparaissent avant d'atteindre leur 5^{ème} anniversaire réduit les effets de la création d'entreprises sur le niveau de chômage à La Réunion. *Voir Profil économique, Section 3.1.3*

En 2011, le taux de chômage s'établit à de 29,5% ; trois fois plus qu'en France (9,6%) et en Europe (9,7%).

Le taux de chômage de longue durée des 15-64 ans a aussi progressé de façon importante sur la période. Il représente 52,4 % du chômage total en 2011 pour seulement 39,2% en 2007.

Evolution du marché de l'emploi au deuxième trimestre

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Population active au 2^e trimestre	253 500	267 900	280 000	286 400	292 600	298 900	301 700	315 100	313 100	318 500	323 900	340 600	343 300
Taux d'emploi des 15 à 64 ans			40,6	41,5	40,2	39,5	40,8	43,0	43,6	44,9	43,3	43,3	42,8
Taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans			33,3	34,4	33,5	32,5	32,8	36,6	36,7	39,5	37,7	38,1	37,6
Taux d'activité des 15 à 64 ans				58,0	58,1	58,3	58,0	59,4	57,9	59,8	59,8	61,1	61,0
Taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans				50,0	49,7	49,4	49,2	51,5	49,6	53,6	53,0	54,5	55,4
Taux de chômage BIT (15 ans ou plus)	34,2	33,1	29,7	28,3	30,8	32,2	29,5	27,5	24,6	24,8	27,4	29,0	29,5
Taux de chômage BIT des femmes (15 ans ou plus)			32,1	31,1	32,5	34,1	33,3	28,8	26,0	26,2	28,7	30,0	31,8
Taux de chômage BIT des jeunes de 15 à 24 ans			53,8	48,9	51,7	55,6	53,2	48,0	49,1	48,9	51,1	55,3	59,8

Source : Insee

3.2.2 Un niveau de chômage plus marqué chez les femmes

Les femmes ont généralement des niveaux de chômage plus importants que les hommes. Entre 2010 et 2011, cet écart s'accroît : le taux de chômage des femmes augmente de 1,8 point tandis que celui des hommes baisse de 0,5 point.

Evolution du taux de chômage hommes/femmes

Chômage (BIT)	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nombre de chômeurs	101 511	103 738	98 434	92 761	99 504	102 478
dont homme	54 708	54 338	51 287	47 547	53 427	55 327
dont femme	46 803	49 400	47 147	45 214	46 077	47 151
taux de chômage (%)						
homme	36,3	34,5	30,9	28,5	31,4	31,8
femme	39,5	39,1	36,4	34,2	34,8	35,8

Source : Insee

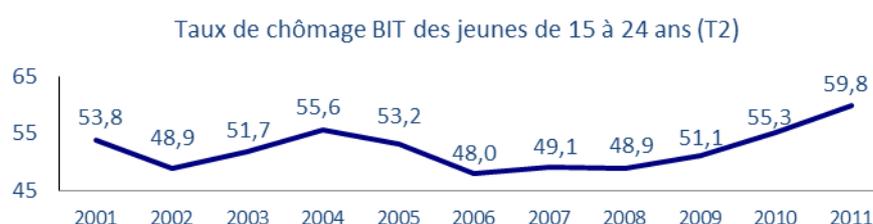
Chômage (BIT)	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de chômeurs	75 138	78 449	88 955	98 455	102 100
dont homme	39 872	39 658	45 837	51 149	50 100
dont femme	35 266	38 791	43 118	47 306	52 000
taux de chômage (%)					
homme	23,3	23	26,1	28	27,5
femme	25,7	25,9	28,7	30	31,8

3.2.3 La file d'attente des jeunes à l'entrée du marché du travail : le chômage de longue durée et le défi de l'accès à l'emploi

En 2010, un jeune sur cinq se trouve sans diplôme, sans emploi et directement menacé de pauvreté.

❖ Une prédominance du chômage de longue durée

Les jeunes représentent la tranche d'âge la plus exposée au chômage, avec une large prédominance du chômage de longue durée. En 2011, le taux de chômage des 15-24 ans¹⁸ s'élève à 59,8%, soit à un taux incomparablement plus élevé qu'en Métropole ou en Europe. La tendance est négative et ainsi entre 2010 et 2011, le taux de chômage des 15-24 ans s'est accru de 4,5 points.



Source : Insee, enquêtes Emploi DOM

Le chômage de longue durée est un trait marquant du chômage des jeunes. Il évolue de façon cyclique mais en gardant des niveaux élevés. Dans ce cadre aussi, les femmes sont plus touchées que les hommes.

Evolution du taux de chômage de longue durée chez les jeunes

	1995	1998	2003	2007	2008	2009	2010
Taux global	68,9	61,0	69,8	69,3	70,3	62,0	64,8
hommes	67,7	61,4	71,3	69,1	68,2	59,8	63,9
femmes	70,2	63,2	68,2	69,5	72,3	64,3	65,8

Source : Insee

En 2010, le taux de chômage de long terme des jeunes était de 64,8%. Il a atteint le pic de 70% lors de la crise financière de 2008, a ensuite perdu 8 points en 2009 puis s'est remis à croître en 2010.

❖ Un marché de l'emploi difficile d'accès

Selon l'Insee, 43% des jeunes mettent plus d'un an à trouver un premier emploi à la fin de leurs études, 29% mettent entre 3 mois et un an et seulement 27% d'entre eux obtiennent du travail dans les trois mois suivants la fin de leurs études. Dans 70% des cas, ce premier emploi est un contrat à durée limitée.

Le chômage de longue durée et le risque d'éloignement progressif vis-à-vis de l'emploi, pour une part importante des chômeurs, est croissant et accentue encore les problèmes d'« employabilité ». Ce phénomène peut entraîner à terme le « décrochage social » et l'exclusion.

¹⁸ Source : Insee, Eurostat

Temps d'attente des jeunes à la fin de leur cursus



Source : Insee

Au final, la situation des jeunes diplômés à la fin de leurs études est doublement précaire : d'une part ils mettent longtemps à trouver un emploi et d'autre part l'emploi qui leur est proposé n'est généralement pas durable.

❖ Les entreprises, premiers employeurs des jeunes

Les entreprises constituent les principaux employeurs des jeunes et ce sont elles qui offrent le plus de contrats à durée indéterminée. La fonction publique, quant à elle, propose presque uniquement (à 87%) des contrats à durée déterminée et des contrats aidés. 64% des contrats proposés dans la fonction publique sont des contrats aidés, de court terme et dépendant d'une forte intervention publique. Ces contrats assurent une fonction d'insertion professionnelle, mais ne peuvent constituer par nature une solution durable.

Types de contrats et employeurs des jeunes à la première embauche

Type de contrat	Contrat de travail des jeunes (en %)		Employeurs des jeunes (en %)		
	1 ^{er} emploi	Emploi actuel	Entreprises	Fonction publique	Total
CDI	30	63	38	13	30
CDD	70	37	62	87	70
dont contrats aidés	43	43	22	73	43
TOTAL	100	100	100	100	100
dont contrats aidés	30	16	14	64	30

Source : Insee

Au final, d'une part, la pression démographique constitue un potentiel de croissance économique dans la mesure où toute l'économie résidentielle de l'île profitera du nombre croissant d'habitants, de consommateurs, d'usagers de services... mais d'autre part, elle accentue les difficultés économiques et sociales de l'île, entraînant la croissance continue du chômage.

Enjeux

Le développement de l'économie marchande privée doit permettre de consolider la capacité de création d'emplois réunionnais.

L'enjeu est de structurer les filières susceptibles d'absorber une part de ces actifs dans une économie privée ou mixte – par exemple dans le secteur des déchets. Cet enjeu est le corollaire d'un autre de portée plus générale : celui de valoriser l'entrepreneuriat privé et de développer la culture d'entreprise, de préparer l'employabilité des personnes dans l'entreprise de même que l'attractivité des entreprises pour les demandeurs d'emploi. En parallèle, il y a lieu pour les acteurs de l'enseignement (secondaire, supérieur, professionnel et technique) et de la formation professionnelle de rechercher l'adéquation des compétences de la population aux besoins des entreprises réunionnaises.

Un des outils à valoriser est celui de la mobilité de la population active. La mobilité étant considérée comme un facteur stratégique de développement des ressources humaines, de ses capacités d'adaptation, d'innovation et de création d'activités, elle détermine les capacités des travailleurs à s'adapter aux nouveaux enjeux économiques : TIC, diversification de l'offre, interconnexions des marchés mondiaux etc.

Il convient également d'aider les secteurs et les filières à renouveler ou modifier leur modèle économique pour les adapter aux conditions économiques des marchés intérieur (Réunion), régionaux (1er cercle, Afrique de l'Est, Australie), européen et international.

De même faudrait-il orienter les acteurs économiques vers des secteurs structurants et porteurs pour l'économie réunionnaise : « filière verte », transformations agro-alimentaire, services à la personne et aux entreprises etc., et améliorer l'orientation des actifs vers des secteurs porteurs et pérennes. Pour ce faire, développer la formation continue et les démarches de GPEC par filière et au niveau territorial (GPECT) est une perspective.

S'agissant des dispositifs d'aide à l'insertion sociale et professionnelle des publics précarisés, l'objectif serait d'en favoriser l'appropriation par les systèmes de production en développant les liens directs avec les acteurs économiques

L'appui à la reprise d'entreprises permettrait aussi de réduire les destructions d'emplois par cessation d'activité (par exemple dans le secteur de l'artisanat), ce qui permettrait aussi de dégager un gisement d'emplois.

3.3 Une offre insuffisante d'emplois, à dominante précaires

❖ Un écart offre/demande d'emplois important, mais en réduction

Depuis plus de 40 ans, l'offre d'emplois est très inférieure à la croissance démographique. En 2012, le flux d'entrants annuel sur le marché du travail est estimé entre 6500 à 7000 personnes alors que l'offre d'emplois est de 4500. La poursuite des tendances démographiques actuelles augmenterait la population active de moitié entre 1999 et 2030 : Elle devrait atteindre 442 000 personnes à l'horizon 2030.

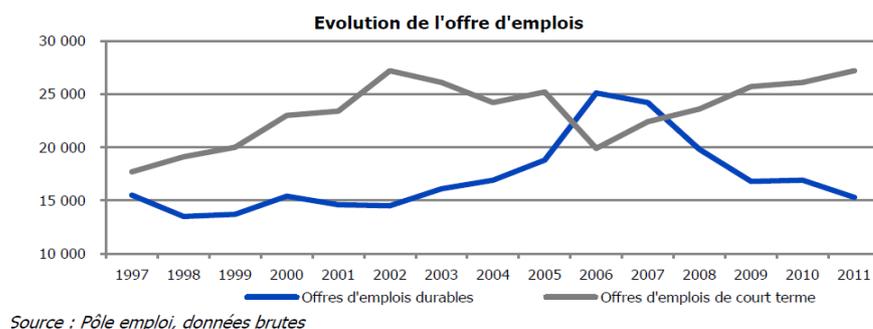
Déséquilibre du marché du travail depuis les années 60

	Création annuelle d'emplois	Nombre d'actifs supplémentaires
1967- 1974	1800	3400
1974-1982	2000	5400
1982-1990	3500	7500
1990-1999	3000	7300
2012	4500	Entre 6500 et 7000

Cet écart entre demande et offre d'emplois cause un déficit structurel d'activité. Toutefois, le décalage pourrait se réduire progressivement : le nombre d'actifs supplémentaires sur le marché du travail devrait descendre en dessous de 3000 en 2020 et de 2000 en 2030.

❖ La précarité des emplois proposés

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, depuis 2006, l'offre d'emploi s'est restructurée : les contrats de court terme sont de plus en plus nombreux tandis que les contrats de long terme diminuent de façon importante.



En 2011, Pôle Emploi a collecté un total de 42 500 offres d'emploi, soit une diminution de 1,2% par rapport à 2010. Les offres d'emploi durables (plus de 6 mois) ont baissé de 9,5% tandis que les offres d'emplois temporaires ont augmenté de 4,2%.

Une analyse plus fine du Carif-Oref permet de distinguer trois types d'offre d'emploi : l'offre d'emploi occasionnel, l'offre d'emploi temporaire et l'offre d'emploi durable. Les résultats observés sont similaires à ceux de l'Insee. En effet, entre 2006 et 2008, l'offre d'emplois occasionnels passe de 8% à 15%, l'offre d'emplois temporaires de 37% à 46% et l'offre d'emplois durables baisse de 55% à 39%.

3.4 Une activité informelle qui sous-tend l'économie des populations précaires

L'économie informelle freine encore le progrès social. Par définition, les données sur l'activité informelle sont indisponibles, ce qui rend impossible toute estimation objective de sa volumétrie. Une étude de l'ADIE de 2008 constitue la principale source d'information de cette section. (Toute autre source est précisée).

« (...) On est forcé de constater que malgré un développement progressif de l'économie, la plupart des ménages réunionnais n'ont pas l'autonomie financière souhaitée. Cela peut expliquer, pour une bonne part, la présence et la prégnance du travail informel sur l'île »¹⁹.

Quelques données disponibles sur l'activité informelle sont les suivantes :

- en 1995, année de sa dernière étude sur le sujet, l'INSEE estimait les revenus issus du « travail au noir » à environ 180 millions d'euros. Ces revenus proviendraient autant de salaires non déclarés versés par des entreprises officielles que de chiffres d'affaires d'entreprises non déclarées. Ces activités relèveraient principalement du commerce, des services et du BTP.
- en 2008, 27 000 personnes non déclarées travaillaient dans le secteur informel, soit, un pour six salariés enregistrés selon les diverses procédures administratives à cette époque. Deux tiers d'entre elles travaillaient pour le compte de particuliers, dans des entreprises familiales ou des micro-entreprises, et le tiers restant travaillait dans une entreprise officiellement déclarée.

Il n'est pas possible de dire si ce mode d'activité touche toujours toutes les strates de population. En 2008, était relevée une surreprésentation des jeunes (26-31 ans), des personnes moins qualifiées, et des habitants des quartiers classés en politique de la ville. A l'échelle des ménages, ces activités représenteraient dans la plupart des cas un revenu secondaire : une activité sur trois seulement assurerait au travailleur l'équivalent d'un SMIC net.

L'ADIE observe que « le secteur informel (est) un élément accepté du système économique ». « Dans la société réunionnaise, cette forme de travail ne fait pas l'objet d'une quelconque stigmatisation : l'informel est perçu comme un mode pertinent d'adaptation à un contexte où le salariat n'est pas forcément rémunérateur, il favorise une consommation intermédiaire (matières premières, outils de travail) bénéfique pour l'économie globale, il permet de bénéficier de services de qualité à moindre coût et se révèle un facteur de paix sociale ».

¹⁹ Le travail indépendant informel à la Réunion, ADIE-Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Octobre 2008.

Enjeux

La priorité, aujourd'hui comme hier, consiste à développer le microcrédit, accompagner les créateurs et améliorer l'environnement réglementaire afin de transférer de plus en plus les activités informelles vers le secteur formel.

Le passage de l'activité informelle à l'économie formelle constitue un enjeu en termes de gisements d'emplois dans les secteurs de l'artisanat, des services et de l'agriculture ; dans ce dernier secteur, l'action consulaire a enregistré des résultats positifs, attestant de l'efficacité d'une action pédagogique et incitative.

3.5 La nécessité de développer les compétences et « l'employabilité »

3.5.1 Le rapprochement de l'offre éducative et de formation avec l'offre de travail

De nombreux dispositifs sont mis en œuvre pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale des réunionnais à travers un rapprochement des mondes de la formation et du travail. Ces mesures répondent, entre autres, à l'objectif thématique N° 9 qui est de « promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté ».

❖ Formation professionnelle et apprentissage : des facteurs d'insertion professionnelle à renforcer

La formation professionnelle et l'apprentissage constituent deux dispositifs particulièrement vecteurs d'insertion professionnelle. Les places offertes permettent de mobiliser un nombre important et croissant de personnes accompagnées ainsi soit dans leur entrée dans la vie active, soit face à leurs difficultés professionnelles.

En 2010, plus de 41 000 places ont été proposées en formation pour les apprentis, les demandeurs d'emplois et les autres publics (chefs d'entreprise, indépendants, salariés, jeunes de 16-25 ans, public en difficulté, personnes handicapées, lycéen-étudiants).

Offre de formation par catégorie

	2010
Apprentis	3987
Demandeurs d'emplois	28776
Autres publics	8284
Total	41047

Sources : Réunion- Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage au 31/12, base de données Formanoo.org au 31/12/10, Traitement CARIF-OREF Réunion

Ces types de dispositif constituent une priorité pour les différentes organisations publiques qui mobilisent d'importants moyens pour élargir leur couverture et favoriser l'adaptation des compétences individuelles.

Les demandeurs d'emploi constituent un des publics prioritaires de la stratégie mise en place, notamment par la collectivité régionale. A ce titre, entre 80% et 90% des bénéficiaires de mesures d'insertion professionnelle²⁰ étaient des demandeurs d'emploi.

²⁰ Source : CARIF-OREF Réunion

Enjeux

Le développement de l'accès à l'emploi des publics défavorisés appelle à :

- développer des parcours sécurisés vers la formation professionnelle ;
- valoriser les filières professionnelles déjà structurées comme l'hôtellerie, la restauration ;
- poursuivre la mise au point de la formation professionnelle pour les filières en cours de structuration ;
- créer des niveaux « passerelle » à l'Université et coordonner l'offre universitaire et les besoins de l'économie ;
- coordonner et mettre en synergie les dispositifs d'insertion professionnelle pour offrir un traitement global des problématiques d'insertion : défaut d'ouverture, difficultés d'orientation, maîtrise des compétences, des savoirs et du « savoir être », perte de repères, enfermement au sein de quartiers, isolement et difficultés de déplacement etc.

❖ La formation tout au long de la vie et des plans de formation continue, un dispositif à enrichir pour réduire le nombre d'actifs menacés

La formation tout au long de la vie et les plans de formation continue constituent un dispositif préventif à enrichir pour réduire le nombre d'actifs menacés. Selon les estimations, en 2009, 25 000 salariés ont bénéficié d'au moins une action de formation continue financée par les Organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), qui gèrent les fonds de la formation professionnelle continue.

La formation professionnelle de manière générale (apprentissage notamment) et la formation tout au long de la vie font partie des socles sur lesquels s'appuyer pour l'insertion professionnelle.

3.5.2 Une offre de formation en adaptation constante, mais qui ne satisfait pas tous les besoins

L'inadéquation de l'offre de formation aux attentes et aux besoins de l'économie est un constat souvent fait, y compris à l'échelle nationale. Néanmoins, elle apparaît concentrée à La Réunion du fait de ses handicaps structurels (insularité, éloignement, rattrapage rapide du niveau de formation, essor important de la population et surtout des jeunes). La majorité de la population bénéficie aujourd'hui d'un accès à un système de formation performant. Néanmoins l'activité des jeunes, finalité première de la formation, atteint ici un niveau extrêmement bas au regard de celui de la métropole.

Le système éducatif réunionnais présente des faiblesses importantes :

- les populations les plus défavorisées ont une probabilité de réussite scolaire faible qui interroge sur l'adaptation du système de l'enseignement à cette partie de la population ;
- une grande partie des jeunes bacheliers choisissent des filières « par défaut », prennent des formations peu adaptées aux caractéristiques économiques de la région ou à leurs attentes. Sur environ 3000 « néo-bacheliers », près d'un tiers sont identifiés par l'université comme étant inscrits « par défaut » tandis que 75% des inscrits en première année de Licence échouent²¹. Ce phénomène soulève premièrement la question de l'adéquation entre le baccalauréat et l'offre de formation supérieure réunionnaise. En effet, ce choix aléatoire de formation s'explique d'une part par l'écart entre la demande de formation émanant des bacheliers et l'offre disponible localement. En approfondissant l'analyse, se pose la question de la cohérence entre l'offre de formation et la structure de l'économie réunionnaise. La même question se pose entre la demande de formation supérieure et les besoins réels de l'économie.

Ces faiblesses identifiées par les acteurs relèvent des difficultés inhérentes à la définition d'une offre de formation pertinente et adaptée. Mais celles-ci sont particulièrement vives, voire structurelles à La Réunion : l'éloignement du territoire crée une forte pression sur les

²¹ Source : Insee-Réunion, Rectorat de la Réunion

structures de formation locales qui doivent couvrir un spectre de disciplines et de niveaux très large, dans un contexte d'évolution économique et social très rapide. Dans ce cadre, les difficultés identifiées relèvent de la difficile adéquation entre enseignement, diplômes et qualifications délivrés d'une part, et les attentes du secteur économique d'autre part, fortement marqué par l'entrepreneuriat individuel.

Enjeux

L'enjeu stratégique est de mettre en cohérence l'offre de formation aux besoins de l'économie du fait de ses caractéristiques structurelles liées à l'insularité, à l'éloignement, au rattrapage rapide du niveau de formation et à l'essor démographique.

Les acteurs mettent en avant la nécessité de travailler sur l'orientation. L'absence de sélectivité de l'université ne doit pas conduire à la « désorientation » des jeunes, mais des relais doivent être développés avec les filières de formation courtes et les filières supérieures spécialisées. Les BTS et DUT montrent, en effet, de bons résultats.

Les cursus de formation professionnelle initiale et universitaire doivent contribuer au développement de la culture d'entreprise par la découverte du monde de l'entreprise.

Il convient de favoriser :

- l'anticipation des évolutions de l'économie par l'adaptation des cursus de formation (TIC, compétences en termes de gestion de projets, d'ingénierie financière, de développement durable...) ;
- une coordination renforcée entre monde universitaire et monde économique pour mieux cibler les besoins, mobiliser les compétences en recherche, développer l'internationalisation des formations ;
- le renforcement des politiques d'aide à l'orientation tout au long du parcours de formation.
- la création de parcours sécurisés vers l'emploi, par les filières dites "passerelles".
- le développement d'une mobilité sécurisée valorisant les départs comme outil d'accès à une offre de formations et d'ouverture à des débouchés. La mobilité doit, à cet égard, être orientée stratégiquement en appui aux filières professionnelles.

Pour les publics les plus en difficulté, il y a lieu d'améliorer la coordination les politiques publiques et les outils financiers associés.

Les dispositifs d'aide à l'insertion sociale et professionnelle doivent être développés directement en lien avec les acteurs économiques afin d'en favoriser l'appropriation par les systèmes de production.

L'expérimentation et la diffusion des nouvelles technologies éducatives dans les systèmes de formation doivent également être soutenues compte-tenu des handicaps structurels de l'île de la distance (difficulté d'accès aux ressources du fait de l'éloignement et enclavement interne des Hauts).

3.5.3 Des politiques de formation professionnelle renouvelées : le Contrat de plan régional de développement des formations (CPRDFP)

Ces constats ont amené à la définition récente d'un Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles, qui devrait permettre le renouvellement de la gouvernance de ces dispositifs, et une coordination renforcée des acteurs sur ce thème. Le CPRDFP est un document d'orientation stratégique portant sur la structuration et l'encadrement des filières professionnelles à La Réunion. Elaboré par la Région Réunion en concertation avec l'Académie de la Réunion et l'Etat, il a été validé en 2010 avec pour finalité

de favoriser l'accès à la formation et à l'emploi. Il fournit donc un cadre renouvelé pour le développement des filières professionnelles.

Pour ce faire, le CPRDFP articule son action autour de cinq axes principaux d'intervention définis comme stratégiques :

- renforcer la formation comme outil en faveur de l'emploi et moteur du développement économique. Cela passe par le renforcement de relation formation/emploi, l'adaptation de la politique de formation à la demande sociale et économique pour les jeunes (apprentissage, contrat de professionnalisation), les demandeurs d'emploi, les salariés etc. ;
- définir la formation comme garantie d'accès à la connaissance et à la qualification. Les objectifs recherchés sont : l'égalité des chances ; le droit à l'information et à l'orientation ;
- faire de la formation un système organisé et cohérent à travers la simplification, la coordination, l'optimisation de ses actions ;
- rapprocher la formation des besoins du territoire. L'enjeu ici est de construire une stratégie territoriale favorisant l'anticipation, dans un souci de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et permettant une meilleure adaptation de l'offre de formation aux besoins locaux ;
- favoriser le suivi et l'évaluation de la formation.

4 Une part de la population en situation de pauvreté et dépendante des minima sociaux, à intégrer dans les processus socio-économiques

Le ralentissement de l'activité économique entraîne la baisse des ressources des ménages et un recours croissant aux minima sociaux.

4.1 La faiblesse des niveaux de vie, facteur d'exclusion

Entre 2007²² et 2009, le salaire moyen annuel des ménages augmente de 14% (de 17 377 € à 19 814 €) à La Réunion contre 5% au niveau national (de 19 265€ à 20 249 €). Malgré cette forte augmentation, le coût de la vie à La Réunion reste plus élevé qu'en métropole, pour des niveaux de salaires plus faibles (hors salariés cadres). Le « panier de la ménagère » est ainsi estimé 12% plus cher qu'en métropole²³, ce qui conduit les ménages à des difficultés financières régulières.

La faiblesse des niveaux de vie de la société réunionnaise peut aussi être appréhendée à travers d'autres indicateurs comme :

- la pauvreté monétaire qui touche la moitié (49%) de la population en 2008, pour 13% en France métropolitaine. Sont considérés comme pauvres, les ménages dont le niveau de vie mensuel est inférieur à 911 € pour une personne seule et 1 910 € pour un couple avec deux enfants²⁴.
- Le nombre de foyers imposés : en 2010, seulement 27% des foyers fiscaux ont été imposés pour 53% au niveau national, c'est une faible amélioration par rapport à 2004 où 22% des foyers fiscaux étaient imposés contre 52% au niveau national²⁵.

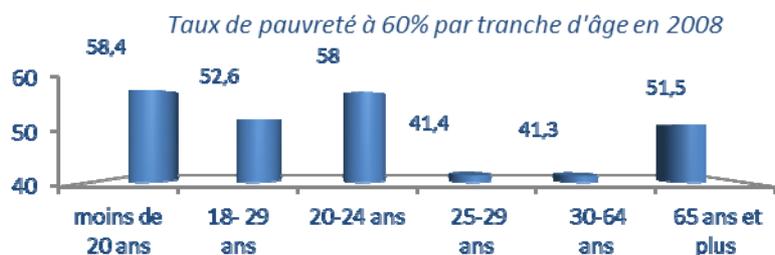
La pauvreté est par ailleurs plus accentuée chez les jeunes et les personnes âgées :

²² Source : Insee, ledom

²³ Source : Insee

²⁴ Source : Insee

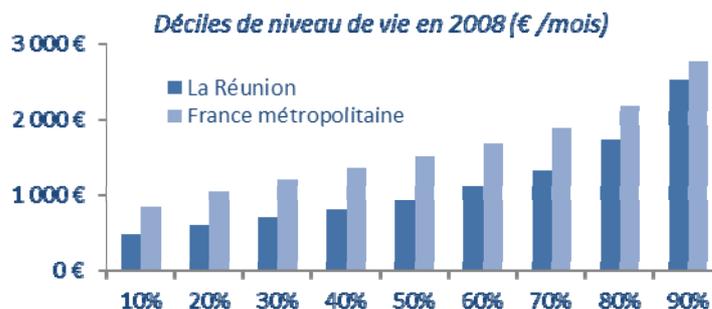
²⁵ Source : Site impôts.gouv.fr.



Sources : Insee

Clé de lecture : en 2008, 49,3 % des réunionnais, 58 % des 20-24 ans, 51,5 % des plus de 65 ans etc. avaient un niveau de vie inférieur à 60 % du revenu médian de l'île (920 € par mois).

La pauvreté des réunionnais accroît les inégalités sociales. L'écart de revenus entre les classes sociales est mesuré par le rapport inter déciles D9/D1. Il était de 5,2 en 2008, ce qui signifie que les 10% de personnes les plus riches ont un niveau de vie annuel cinq fois supérieur à celui des 10% de personnes les plus modestes. La société réunionnaise est donc marquée par une plus grande inégalité que la métropole qui enregistre un rapport de 3,4. L'écart de revenus entre La Réunion et la métropole pour les différents déciles²⁶ de niveau de vie est le suivant :



Sources : ISD, INSEE Réunion, Caf, DGFIP, Insee ; ERFS 2008, hors imputation de revenus du patrimoine

Les disparités sociales sont aggravées par les difficultés d'accès au marché du travail, ce qui perpétue le risque de marginalisation d'une génération à une autre. Les allocations sociales dès lors assurent un transfert de richesse vers les plus pauvres. La valorisation du SMIC, la progression des emplois aidés, l'accroissement des retraites et des prestations sociales ont largement contribué à l'amélioration du niveau de vie des populations.

4.2 Une dépendance aux minima sociaux... qui protègent contre l'exclusion

En 2010, 143 913 adultes ont bénéficié de minima sociaux. Ils couvrent 270 645 bénéficiaires avec leurs ayants-droits, conjoints et enfants, soit le tiers de la population (32 %) pour 8 % à l'échelle nationale²⁷.

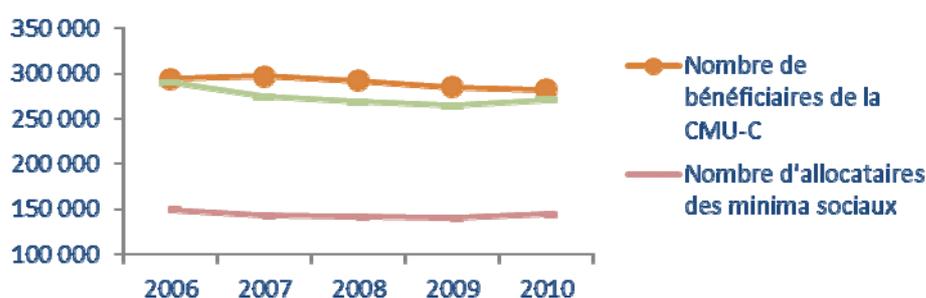
Données sur les minima sociaux

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	août-12	Variation /2006
Bénéficiaires de l'allocation chômage	37 715	37 715	43 705	55 130	57 552	57 369	58 037	51,23%
Nombre d'allocataires RSA (socle et activité)	-	-	-	-	-	86 264		

²⁶ Les déciles de niveau de vie sont les valeurs qui partagent le revenu en dix parties égales. Ainsi, le premier décile (D1) est le revenu au-dessous duquel se situent les 10% les plus pauvres de la population et le neuvième décile (D9) est le revenu au-dessous duquel se situent 90% des plus pauvres ou le revenu au-dessus duquel se situent les 10% les plus riches.

²⁷ Source: Insee

Nombres d'allocataires du RMI	74 459	68 241	66 828	65 626	67 828	-	
Revenu de solidarité (RSO)	6 732	7 160	7 359	7 274	7 391	6 818	1,28%
Allocataires de l'allocation de parent isolé (API)	12 241	13 076	13 250	13 720	13 974	-	14,16%
Allocataires des minimums vieillesse	31 698	30 981	30 475	29 923	29 227	28 131	-11,25%
Allocataires de l'allocation spécifique de solidarité	13 308	12 183	11 211	11 072	12 328	15 100	13,47%
Nombre de bénéficiaires de la CMU-C	293 915	297 183	291 765	284 880	282 189		-3,99%
Allocataires de l'Aide Adulte Handicapé (AAH)	10 963	11 137	11 590	12 034	12 411	13 398	22,21%
Nombre d'allocataires des minima sociaux sans double compte	148 779	142 572	141 404	140 049	143 913	150 327	1,04%
Nombre de bénéficiaires de minima sociaux	289 496	274 502	268 651	264 454	270 645		-6,51%
Allocataires de l'AAH pour 1000 personnes dans la tranche 20-64 ans					26,0		

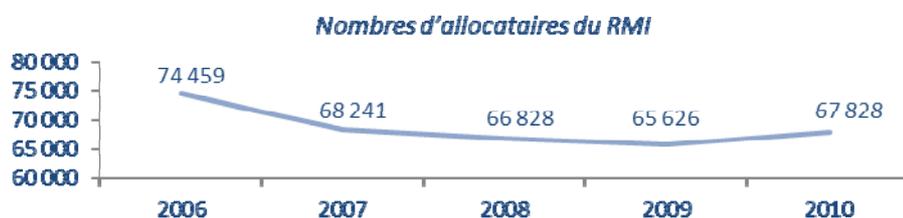


Source: Insee, CGSS, CAF, Assedic, CDC

Entre 2006 et 2009, le nombre d'allocataires de minima sociaux a fortement diminué puis la tendance s'est inversée en 2010. Entre 2010 et 2011, le nombre d'allocataires de minima sociaux a ainsi augmenté de 4,1 % atteignant son niveau le plus élevé depuis 2004. En 2011, on comptait 150 327 allocataires de minima sociaux, ce qui traduit bien la paupérisation d'une partie de la société réunionnaise. D'ailleurs, l'importante part des prestations sociales dans le revenu des ménages - 28 % Contre 5 % en métropole²⁸ - traduit bien leur situation de précarité et de dépendance à l'aide publique.

A l'exception du minimum vieillesse (-11,25 %) et de la CMU-C (-3,99 %), le nombre d'allocataires de tous les autres minima sociaux a augmenté depuis 2006. Les variations les plus importantes concernent l'aide à l'adulte handicapé (AAH : +22,21 %), l'allocation de parent isolé (API : + 14,16 %) et l'allocation spécifique de solidarité (+ 13,47 %). Le nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage a augmenté de 51,23 % sur la période 2006-2012.

En 2010, près de 7 400 allocataires ont bénéficié du Revenu de Solidarité (RSO), et 2 130 de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) (94 % à domicile et 6 % en établissement.²⁹). L'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) a baissé de 3,7 % entre 2011 et 2010.



Source : Caf, Assedic

Le nombre d'allocataires spécifique au RMI/RSA a considérablement diminué entre 2006 et 2009, puis s'est remis à croître. En 2010, le nombre d'allocataires s'élevait à 67 828, soit une augmentation de 3,35% par rapport à 2009. Le RMI a été remplacé par le RSA en 2011.

²⁸ ADIE, Le travail indépendant informel à La Réunion, Rapport d'étude, Octobre 2008

²⁹ Source : CAF, Insee- Réunion

Enjeux

Les politiques prioritaires visant à renforcer les leviers de cohésion sociale, doivent être tournées vers les publics qui cumulent les handicaps sociaux et économiques. Pour cela, il convient de renforcer l'insertion sociale, préalable obligatoire à toute insertion professionnelle durable, en mettant en synergie des politiques d'aide à l'insertion et de prévention de l'exclusion.

4.3 La prise en charge des personnes handicapées caractérisée par des retards importants et une offre d'équipement et de services médico-sociaux encore insuffisante

L'enquête de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de mars 2011 dénombre 28510 personnes handicapées à La Réunion soit 3,4 % de la population.

D'après les estimations, La Réunion compte 2,5 % de personnes handicapées en emploi contre un seuil légal défini à 6 % par la loi de 1987.

En mars 2012, Pôle emploi enregistre 2817 demandeurs d'emplois handicapés toute catégorie confondue, soit une augmentation de 7,2 % en un an. La recherche de travail des personnes handicapées vise des emplois peu qualifiés : 45 % des chômeurs handicapés recherchent un emploi de niveau de formation inférieur au CAP contre 30 % au niveau national. Les handicapés sont également plus exposés au chômage de longue durée.

De nombreuses mesures sont mises en œuvre pour leur insertion dans l'emploi. Les embauches de personnes handicapées réalisées par Cap emploi ont fortement augmenté (+88 %) entre 2011 et 2012. Près de 50 personnes handicapées ont ainsi été recrutées dont près de 70 % en contrat durable (CDI ou CDD égal ou supérieur à 12 mois) ; ce qui est au-dessus des résultats nationaux à 31 %. La part des CDI seule a d'ailleurs progressé de 3 points en un an. Ces emplois relevaient principalement du secteur des services à la personne et aux collectivités.

Quant à l'offre d'équipements, elle se caractérise par un sous-équipement, la MDPH estimant l'offre actuelle, pour les structures accueillant les enfants et les adultes handicapés, ne couvrirait que 60 % des besoins.

Enjeux

L'emploi des personnes handicapées fait face à un double enjeu : un besoin de toujours plus d'emplois qualifiés pour préparer l'avenir, mais un besoin massif d'emplois à « bas niveau de qualification », qui sont actuellement les plus « recruteurs ».

L'amélioration des services aux handicapés passe par la mobilisation des budgets de fonctionnement de l'assurance maladie au niveau du département, et la mobilisation des aides à l'investissement pour la construction et l'aménagement des espaces.

5 L'amélioration nécessaire des conditions de vie, de la qualité des réseaux et des services, et de la continuité territoriale

La pauvreté n'est pas seulement pécuniaire. Elle inclut les problématiques d'accès à l'éducation, à la santé et au logement social (et encore souvent de résorption de l'habitat insalubre). Avant même l'accès à l'emploi, elle limite l'accès aux transports collectifs, à la culture de l'internet et aux pratiques des TIC. Autant de leviers qu'il importe de renforcer.

5.1 Compenser le coût de l'éloignement pour rapprocher les réunionnais de la métropole

Plusieurs programmes et dispositifs ont été mis en place pour atténuer les handicaps structurels de l'île. La diversité de ces dispositifs permet de couvrir les différentes classes professionnelles et tranches d'âge.

La continuité territoriale comprend deux dispositifs destinés à des publics différents : l'aide à la continuité territoriale et le passeport mobilité.

La continuité territoriale est un instrument de compensation du handicap de l'éloignement et de ses conséquences auxquelles font face les populations d'Outre-Mer. Elle prend la forme d'une aide forfaitaire comprise entre 220 € et 360 et visant à réduire les coûts de déplacement des réunionnais vers la métropole. La particularité de ce dispositif est qu'il est accessible à tous les publics sans distinction de catégorie socioprofessionnelles (étudiants, travailleurs, chômeurs) et d'âge.

Entre le 1^{er} Janvier et le 13 décembre 2011, 72 325 demandes ont été enregistrées au titre de la continuité territoriale, soit environ 6 027 dossiers par mois pour 3000 en 2010. La continuité territoriale a ainsi accompagné dans leurs déplacements vers la Métropole 66 646 réunionnais 2011³⁰.

5.2 Valoriser la mobilité pour la formation et l'emploi

5.2.1 La mobilité formative

La mobilité formative vise les lycéens, les étudiants, les apprentis et les demandeurs d'emploi. Elle a été mise en place dans le but de:

- Pallier l'inexistante et/ou la saturation de certaines filières

A titre d'exemple, dans le secteur "sanitaire et social", les deux instituts locaux n'arrivent pas à absorber la demande de formation en soins infirmiers. Ainsi, chaque année plus de 250 étudiants choisissent d'aller se former dans les IFSI de Métropole ou en Belgique.

A l'inverse, il est impossible de développer à la Réunion toutes les filières de formation disponibles en métropole, du fait de l'étroitesse du tissu local et du défaut de taille critique des structures et filières de formation.

- Améliorer le niveau de qualification des jeunes

De façon générale, les jeunes qui ont achevé leurs études en métropole sont plus diplômés que les jeunes non mobiles : 30 % sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 11 % pour les jeunes restés sur l'île.

Le passeport mobilité devrait donc permettre aux jeunes d'acquérir une formation qualifiante en métropole et d'accroître ainsi leurs chances de trouver un emploi.

- Fournir des débouchés aux jeunes

³⁰ Source : Site internet de la Région Réunion

Compte tenu de l'étroitesse du tissu économique et des débouchés possibles, de l'aggravation du chômage et de l'insuffisance de l'offre de formation locale, il est nécessaire de trouver des solutions pour les jeunes.

Face aux besoins sus-cités et à la volonté des jeunes de s'ouvrir sur le monde, des dispositifs d'accompagnement en faveur des différents publics ont été développés avec :

- le soutien des outils financiers de l'Union Européenne ;
- le partenariat avec les services de l'Etat pour le cofinancement de certaines actions de mobilité (stages pratiques en entreprises, formation professionnelle hors Réunion,...) ;
- la signature de conventions de partenariat avec les établissements d'enseignement (IEP, IUT,...).

La typologie des dispositifs d'accompagnement des jeunes et les résultats atteints en 2011 sont consultables en Annexe 6.

5.2.2 La mobilité professionnelle

Depuis 2008, l'emploi à La Réunion connaît une crise majeure. En valeur absolue, jamais un tel niveau de chômage n'avait été atteint auparavant. Au-delà de la conjoncture économique, la dynamique de croissance de la population constitue un frein à l'atteinte du plein emploi. Ce sont les effets conjugués de la crise, limitant le marché de l'emploi, et de l'accroissement démographique qui entretiennent le chômage.

De par son caractère insulaire, La Réunion ne saurait atteindre le plein-emploi avec les seules ressources de son territoire. La mobilité pour l'emploi représente l'une des solutions à cette problématique et fonctionne comme un accroissement du marché du travail par l'ouverture sur l'extérieur à la main d'œuvre réunionnaise. Il s'agit en effet d'une alternative à l'incapacité de l'économie locale à absorber l'important flux de jeunes entrant sur le marché du travail annuellement.

Mais, les frais occasionnés par une recherche d'activité en dehors de l'espace réunionnais ne peuvent être supportés par une population ne disposant pas des ressources nécessaires.

A cet égard, le Comité national d'accueil et d'action pour les réunionnais et mobilité -CNARM- accompagne les jeunes réunionnais dans leurs démarches de recherche d'emploi en métropole. Son objectif est de palier à ces frais afin de permettre une insertion réussie de la population active réunionnaise. Il joue un rôle de vecteur entre le chercheur d'emploi réunionnais et les offres situées hors du département (Voir annexe 8 pour l'évolution des départs accompagnés par le CNAM de 2008 à 2011).

Malgré ces dispositifs variés d'aide à la mobilité et les importants progrès enregistrés, un réunionnais sur quatre n'a jamais quitté le territoire (deux fois plus qu'en Martinique et qu'en Guadeloupe) ; un réunionnais sur quatre n'est jamais parti plus de six mois.

Enjeux

Les jeunes de 15 à 24 ans représentent 15,3 % de la population totale, soit 134 000 individus dont 33% sont actifs (60 % des actifs sont sans emploi) et 68 % inactifs³¹.

La mobilité est devenue une dimension de la qualification, mais aussi une nécessité pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes actifs.

L'enjeu essentiel à ce niveau consiste à intégrer fortement la mobilité à l'ensemble des cursus d'enseignement et démarches de qualification - scolarité secondaire, enseignement supérieur, formation et démarche de recherche et accès à l'emploi.

La mobilité doit ainsi devenir demain une dimension forte de l'accès à l'emploi durable : l'enjeu stratégique est dès lors de mettre en synergie les dispositifs de mobilité avec ceux de l'insertion professionnelle et de l'accès à l'emploi.

³¹ Source : Orientation budgétaires 2013 du conseil régional de La Réunion

5.3 La nécessaire construction de 108 000 logements aidés d'ici 2030

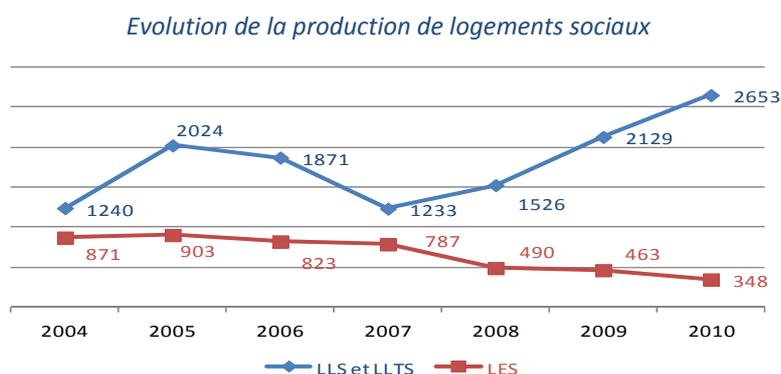
La croissance démographique continue pose de multiples défis en lien avec la préservation de la cohésion sociale. Les conséquences de cette pression démographique en termes d'équipements, de services mais également sur les questions de l'adaptation de l'offre de logements et de l'aménagement du territoire deviennent ainsi progressivement prégnantes (Voir Profil environnemental).

Les enjeux sont d'autant plus importants à l'est et au sud du territoire. Ces bassins de vie connaissent à leur tour une pression résidentielle plus forte en raison notamment de la congestion déjà ressentie et d'un prix du foncier plus élevé au nord et à l'ouest.

5.3.1 Résorber le déficit et répondre au besoin croissant de logements sociaux, premier facteur d'inclusion sociale

En 2011, le déficit en logements sociaux est estimé entre 20 000 et 25 000. En outre, 6% du parc de logements^[2] soit 16 000 logements sont jugés insalubres. 55% de la population est éligible au logement « très social ».

L'effort financier de l'Etat pour assurer l'augmentation constante de la production de logements locatifs sociaux (LLS) et de logements locatifs très sociaux (LLTS), besoin le plus important, a été considérable. Il a permis de doubler la production de LLS et de LLTS (augmentation de plus de 115 %) entre 2007 et 2010. En 2011, 4000 logements sociaux et très sociaux ont pu être financés.



Source : CDH Réunion

En revanche, l'accèsion très sociale au travers du logement évolutif social (LES) subit une forte réduction continue depuis 2007 ; l'Etat et les collectivités compétentes en font maintenant une autre priorité. L'objectif est de financer 1000 logements individuels par an, en améliorant l'habitat privé qualifié de « social de fait » ou en « accession très sociale » (LES). Le logement privé pour sa part, a connu une forte expansion jusqu'en 2009, grâce à la défiscalisation. Sa production a aujourd'hui chuté d'une manière inquiétante.

Pour maintenir l'adéquation de l'offre au besoin de nouveaux logements aidés obtenue en 2011, l'Etat et les collectivités vont devoir maintenir jusqu'en 2030 un niveau d'effort financier considérable permettant la production de 5000 logements par an (4000 LLS, LLTS, 1000 LES, et aide à l'amélioration de l'habitat privé).

5.3.2 Garantir la cohésion sociale d'une société plus urbaine

Le SAR impose à partir de 2011 40% de logements sociaux dans toute nouvelle opération d'aménagement et de construction. Il impose aussi de densifier le tissu urbain existant.

La priorité est d'agir sur la mutabilité de l'urbain existant en suscitant une volonté politique forte et donc en soutenant par le financement public des stratégies urbaines globales comprenant des objectifs de multifonctionnalité, d'amélioration de la desserte en transports

^[2] Inventaire des zones d'habitat précaire, AGORAH

collectifs, d'équipements publics de proximité etc. Ces équipements améliorent la qualité de vie et attire les populations vers les zones à densifier.

Développer l'attractivité du logement en tissu dense contre celle, plus forte traditionnellement du logement diffus - qui entraîne une mobilité en véhicule personnel -, est devenu un enjeu. La société réunionnaise va devenir plus urbaine. La qualité urbaine est dès lors une condition de la nouvelle cohésion sociale attendue de cette société urbaine qui au terme de sa transition démographique ressemblera, sous cet aspect aussi, à la société européenne.

Enjeux

La pérennité de la cohésion sociale est liée à l'amélioration des conditions globales de vie. Dans ce cadre, et au regard des difficultés sociales et économiques, le succès du logement social est impératif et conditionné par la modification des modes d'habiter. Cet ensemble appelle à innover dans les formes urbaines et dans la conception d'architectures aptes à combiner la densification et les économies d'échelle de l'habitat collectif et certaines caractéristiques de l'habitat individuel. Les recherches dans l'éco-habitat devraient être soutenues. Un autre enjeu est d'amplifier la prise de conscience de la nécessité de la double mutation urbaine et sociétale du territoire, de mettre l'habitat social au cœur de cette mutation, et de soutenir les volontés politiques locales (communales) à cet égard.

L'enjeu est de compenser le coût très élevé de la rénovation urbaine, de la construction du logement social, de l'amélioration de l'habitat et de la résorption de l'habitat insalubre, - lié à l'inflation du coût du foncier et aux surcoûts des matériaux importés et des normes environnementales et de prévention des risques naturels .

5.4 Un déploiement de services inégal entre les Bas et les Hauts

La zone rurale réunionnaise possède des caractéristiques géographiques et démographiques qui influencent les conditions de vie. Telle que délimitée par l'AD2R³², elle comprend les Hauts ruraux ainsi que Saint-Leu, Saint-Joseph, Saint-Benoît et Bras-Panon .

- elle occupe 80 % de la superficie de l'île³³ ;
- en 2011, elle comprend 31% de la population, 20% des personnes âgées et 31,6% des enfants de 0 à 5 ans de l'île ;
- la part des chômeurs y est très forte (36,5%). Conjugué à d'autres paramètres tels que la difficulté des déplacements, l'enclavement etc, ce chômage important discrimine davantage la population.

Au sein de cette zone rurale, les Hauts ruraux doivent faire l'objet d'une attention particulière. En effet, les six communes situées entièrement sur les Hauts sont parmi les dix communes concentrant le plus de personnes de plus de 60 ans de l'île (de 12 % à 16 % pour une moyenne des communes mixtes de 11 %). La Plaine des Palmistes et l'Entre-Deux affichent notamment les taux les plus élevés. Les jeunes ont tendance à quitter les Hauts, dans la mesure où ces territoires offrent peu d'opportunités en termes d'emploi.

De façon générale, ces caractéristiques particulières des zones rurales les placent dans une situation inégale d'accès aux services.

5.4.1 Le difficile accès aux services en zone rurale et dans les Hauts

❖ Des services de santé en nombre insuffisant

³² Association pour le développement rural de La Réunion

³³ Source : AD2R, + de services en milieu rural à La Réunion, Juin 2011

L'accès aux services de santé est inégal en particulier dans les zones rurales et les Hauts. En 2011³⁴, La Réunion compte 1,2 médecin spécialiste (1,7 en métropole) et 1,4 médecin généraliste (1,6 en métropole) pour 1000 habitants. La densité en infirmiers libéraux est également faible (1300 infirmiers libéraux sur l'île, soit 16 infirmiers pour 10 000 habitants).

Nombre et densité des médecins à La Réunion au 1^{er} janvier 2011

	Médecins généralistes				Médecins spécialistes			
	Effectif total	Part des libéraux	Densité généralistes	Densités généralistes libéraux	Effectif total	Part des libéraux	Densité spécialistes	Densités spécialistes libéraux
La Réunion	1154	71%	1,4	1,1	944	48%	1,2	0,6
Métropole	100 666	67%	1,6	1	108 061	51%	1,7	1,1

NB : La densité est calculée pour 1000 habitants

Sources : Adeli- ARS-OI, Dress, Insee

Les zones rurales ont des densités beaucoup plus faibles allant de 0 (dans les Hauts de Sainte-Suzanne) à 1,1 médecin généraliste pour 1000 habitants (Entre-deux, Saint Joseph, Saint Philippe etc..). Les Hauts de Sainte-Marie et de Sainte Suzanne sont par ailleurs dépourvus d'infirmiers.

Outre le problème de disponibilité du personnel de santé, les Hauts ont également un problème d'accès aux établissements (hôpitaux). Comme l'illustre la carte ci-dessous, l'accès aux soins hospitaliers est très inégal entre les Hauts et les Bas ; Salazie, Saint-Philippe, Saint-Leu et Saint-Rose sont les zones les plus désavantagées avec une distance moyenne de 25-30 km des centres hospitaliers.

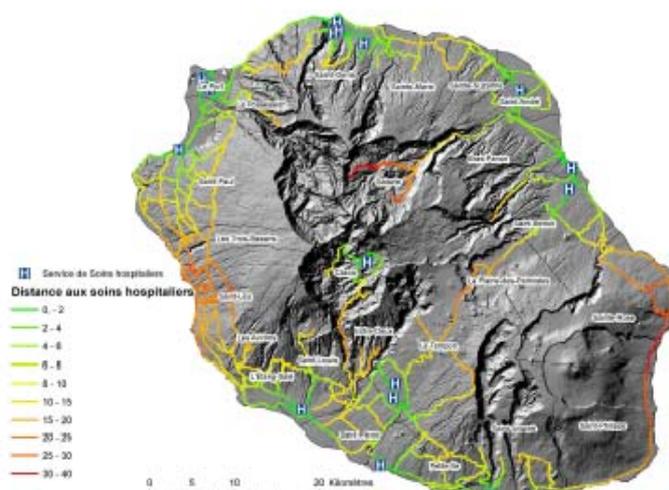


Figure 30 : Carte des distances aux hôpitaux

Source : AD2R, « + de services en milieu rural à La Réunion », Juin 2011

L'accès aux soins est un cas particulier illustratif d'inégalités beaucoup plus large touchant à divers autres services. Cette analyse peut donc être étendue aux services administratifs, aux structures destinées à la petite enfance, aux personnes âgées etc.

❖ Des services à la petite enfance

Le nombre et la capacité d'accueil des structures dédiées à la petite enfance sont en nombre insuffisant à la Réunion. La part des enfants en âge préscolaire y est pourtant plus élevée qu'en métropole.

Au 1^{er} janvier 2010, les crèches collectives, parentales et les haltes garderies pouvaient accueillir 55 enfants pour 1 000 enfants nés au cours des trois dernières années. La métropole avait une capacité d'accueil de 155 enfants, presque le triple.

Toutefois, le taux d'équipement de La Réunion s'est beaucoup amélioré : il a presque doublé en 10 ans, puisqu'il était de 31 places pour 1 000 enfants en 2001.

Le nombre de places dans les établissements d'aide sociale à l'enfance reste stable. Le taux d'équipement reste nettement inférieur à celui de la France métropolitaine : 2,1 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans contre 4,4 dans l'hexagone

Les crèches collectives et les jardins d'enfants sont les principaux centres d'accueil des enfants.

Accueil des enfants en âge préscolaire au 1^{er} janvier 2010 (nombre de places)

Type d'accueil	Réunion	La Réunion/Métropole (en %)
Crèches collectives y compris parentales	1804	2,0
Haltes garderies et haltes garderies parentales	88	0,3
Jardins d'enfants	1046	10,9
Multi-accueil	529	0,3
Taux d'équipement en accueil collectif pour 1000 enfants nés au cours des trois dernières années (en%)	55	Métropole : 115

Source : Dress, Statistiques départementales, Conseil général

Les structures municipales de la petite enfance sont implantées essentiellement dans les Bas et les centres urbains. La zone rurale est très faiblement équipée malgré une proportion d'enfants âgés de 0-5 ans proche du ratio de l'île (10%)³⁵.

❖ Les services aux personnes âgées

Les personnes les moins autonomes représentent aujourd'hui 6 % des personnes de 60 à 64 ans, 21 % entre 75 et 79 ans et près de 30 % des plus de 80 ans.

En termes de répartition territoriale, le plus grand nombre de personnes âgées dépendantes et de structures se situe dans le bassin de vie Sud de l'île.

Il existe quatre modes d'accueil des personnes dépendantes³⁶ :

- Les institutions médico-sociales et sanitaires

A fin 2010, l'offre est composée de 16 établissements hébergeant des personnes âgées (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées -EHPA- et -Etablissements pour Personnes Agées Dépendantes -EHPAD-).

Le prix de journée en EHPAD varie entre 65 et 85 €, soit un coût de 2 000 à 2 500 € par mois. Cette « cherté » explique en partie pourquoi uniquement 6 % des personnes âgées dépendantes (environ 14 000 personnes au total) se trouvent en institutions contre 39 % au plan national.

- Les familles d'accueil

C'est un mode d'accueil alternatif et moins onéreux mais encore insuffisamment connu et sollicité. L'île compte 437 familles d'accueil agréées par le Conseil général pour environ 792 places réservées aux personnes âgées. Le bassin de vie Sud est le mieux doté.

- L'accueil à domicile

³⁵Source : AD2R, Juin 2011

³⁶Source : Ceser Réunion, Les personnes âgées à La Réunion : anticiper les risques et les besoins, Juin 2011.

La très grande majorité (87 à 90 %) des personnes âgées dépendantes se trouve encore à domicile contre 61 % au plan national. Les modes de vie davantage orientés vers la cohabitation intergénérationnelle et la forte solidarité familiale sont aussi une des causes du maintien plus important des personnes âgées auprès des familles.

- Les maisons d'accueil « marrons »

Il s'agit d'une offre d'accueil informelle et non règlementée au plan de la capacité d'accueil et de l'encadrement. Ces maisons « dépannent » les familles mais ne font l'objet d'aucun suivi, ni contrôle. Elles seraient de l'ordre d'une centaine réparties sur l'ensemble du territoire.

L'offre sanitaire et médico-sociale réunionnaise fait donc apparaître un retard d'équipements comparé au taux d'équipement national, malgré un certain rattrapage au cours des dernières années. En revanche, l'évolution prévisible de la population âgée dépendante nécessitera un effort soutenu pour le développement de ces équipements, à moyen terme.

❖ Les services éducatifs

La part de la population non scolarisée n'ayant pas de diplôme est importante, notamment à Salazie (54%), Cilaos (47%), dans les Hauts de Saint-Joseph (46%), de Saint-Philippe (44%) et de Sainte-Rose (43%). En revanche, les Hauts de la Possession, les Hauts de Sainte-Marie et les Hauts de Saint-Denis obtiennent la plus forte part de la population ayant un diplôme supérieur à BAC+2.

La faible représentation des structures d'éducation secondaire dans les zones rurales ne répond pas aux besoins de qualification d'une population relativement moins diplômée. Le taux de population sans diplôme y est plus important et les conditions (mobilité quotidienne ou internat, famille d'accueil) pour poursuivre en secondaire sont discriminantes pour les jeunes résidant dans ces territoires enclavés.

❖ Les services administratifs, d'emploi et d'insertion

Les zones les plus défavorisées en services administratifs (CAF, Impôts, CGSS) sont les communes des Hauts ruraux : Sainte-Rose, Saint-Philippe, Plaine des Palmistes, Salazie, Cilaos et Entre-Deux, les Hauts des communes mixtes (Sainte-Marie, Petite Ile, Aviron et Possession) et les Hauts des communes mixtes et urbaines (Saint-Louis, Saint-Pierre, Saint-Denis, Saint-Paul). L'offre est directement pourvue par les Bas de ces communes.

Pôle Emploi, les missions locales, les Maisons de l'Emploi ont également une présence inégale dans les zones rurales.

❖ Les transports en commun

Le transport collectif est assuré par les lignes de « cars jaunes » qui sont présentes dans toute la partie littorale de l'île. Les Hauts sont dépourvus de tout réseau de transport en commun à l'exception de la ligne de cars jaunes qui relie Saint-Pierre et Saint-Benoît.

5.5 Les TIC : une opportunité pour réévaluer les contraintes du territoire

Voir profil économique, partie 2.6

Annexes

Annexe 1 : l'augmentation de l'effectif de l'enseignement supérieur

L'effectif des étudiants et apprentis³⁷ est passé de 190 800 élèves à la création de l'Académie de La Réunion en 1984 à 254 000 en 2009.

Annexe 2 : les taux de réussite au Bac

Le baccalauréat est également devenu plus général, 58% d'une classe d'âge accédant aujourd'hui à ce niveau.

Annexe 3 : la sortie précoce du système scolaire

C'est la proportion des jeunes âgés de 18 à 24 ans qui n'ont pas terminé le second cycle de l'enseignement secondaire avec succès (ils n'ont, ni le CAP, ni le BEP, ni le bac) .

En 2010, le taux de sorties précoces sans diplôme s'estime à 29,7%³⁸ soit plus du double du niveau métropolitain et près du triple de l'objectif (10%) adopté par l'Union Européenne en 2000. Avec un taux de 11,8 %. En 2010, la métropole est mieux placée pour l'atteindre.

Annexe 4 : Autres indicateurs sur le poids de l'illettrisme

Le taux d'illettrisme des plus de 15 ans baisse de 23% en 1997 à 21% en 2007³⁹ pour 9% en métropole.

D'après les Journées de Défense Citoyenne (JDC, anciennement JAPD), en 2009, 10%⁴⁰ des jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire éprouvent des difficultés à l'écrit, tandis que 5% souffrent d'illettrisme, soit environ 35 000 jeunes.

Annexe 5 : les difficultés et très grandes difficultés de lecture

D'après les Journées de Défense Citoyenne (JDC, anciennement JAPD), en 2009, 10%⁴¹ des jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire éprouvent des difficultés à l'écrit, tandis que 5% souffrent d'illettrisme, soit environ 35 000 jeunes.

Le pourcentage de jeunes en difficulté et en très grande difficulté de lecture a légèrement baissé entre 2010 et 2011⁴² mais il reste supérieur à celui de la métropole. Concernant les adultes, 42% des 56-65 ans ont des difficultés importantes à l'écrit⁴³ .

Part des jeunes en difficulté de lecture (en %)

	2009	2010	2011
La Réunion	27,7	30,6	28,7
National	10,6	10,5	10,1

Sources : JDC

Cette amélioration chiffrée s'explique par l'augmentation des dispositifs de lutte contre l'illettrisme. L'enjeu est de conforter l'organisation nouvelle et d'optimiser la cohérence opérationnelle entre lutte contre l'illettrisme et dispositifs d'insertion professionnelle.

³⁷ Un apprenti est un jeune âgé de 16 à 25 ans qui prépare un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier associant une formation en entreprise sous la responsabilité d'un maître de stage - et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis (Source :Insee).

³⁸ Source : revue économie de La Réunion N° 11 Hors série - juin 2012

³⁹ Sources : Carif-Oref

⁴⁰ En 2009, une nouvelle façon automatisée de passer les tests a été introduite (à l'aide d'une « zapette » et d'un ordinateur). Cette nouveauté rend les chiffres difficilement comparables avec ceux des années antérieures.

⁴¹ En 2009, une nouvelle façon automatisée de passer les tests a été introduite (à l'aide d'une « zapette » et d'un ordinateur). Cette nouveauté rend les chiffres difficilement comparables avec ceux des années antérieures.

⁴² Sources : Journées de Défense Citoyenne, Document ANCI

La précarité est très présente dans les cercles familiaux : selon l'Insee, en 2008, 36,36% des 0-17 ans vivent dans une famille sans actif occupé et 43,07 % des 18-25 ans ne sont ni scolarisés ni en situation d'emploi.

Annexe 6 : Dispositif de mobilité formatif et résultats atteints

Le passeport mobilité pour les jeunes comporte deux volets :

- un « passeport mobilité étude » destiné aux étudiants de moins de 26 ans suivant un cursus non disponible ou saturé à La Réunion : Il finance à 100 % le billet des étudiants boursiers et à 50 % celui des étudiants non-boursiers dont le foyer fiscal est non-imposable ou imposé aux deux premières tranches ;
- un « passeport mobilité formation » destiné aux jeunes âgés de 18 à 30 ans pour le suivi d'une formation professionnelle ou d'un projet d'insertion professionnelle en métropole ou dans une autre collectivité d'Outre-mer. Il finance à 100 % le billet et impose un délai de 2 ans pour le retour après la fin de la formation.

Actuellement, près de 28 000 jeunes de moins de 30 ans natifs de La Réunion vivent en métropole.

Et chaque année 800 à 900 nouveaux bacheliers poursuivent leurs études en métropole⁴⁴. En 2008, 1087 bacheliers soit 14 % d'entre eux ont choisi la carte mobilité pour les études en métropole.

Quelques autres dispositifs d'accompagnement et d'aide des jeunes, étudiants ou non sont:

Dispositif	Objet et public cible	Nombre de bénéficiaires en 2011
Stages professionnels hors académie	Filières professionnelles et technologiques (Bac Pro et BTS)	419
Bourse Régionale d'Etudes Secondaires	Lycéens souhaitant poursuivre leurs études secondaires dans des filières inexistantes ou saturées	96
Aide à la mobilité des étudiants	Mobilité des bacheliers des séries technologiques vers le réseau des IUT	139 (89 en 2007)
Allocation première installation	Installation des étudiants en métropole, Europe ou Etranger	454
Bourse mobilité vers le Québec	Accompagnement des projets d'études des étudiants	54

Sources : Bilan d'activité 2011 de la Région Réunion

Annexe 7: Les acteurs de la formation professionnelle et de l'apprentissage : les missions locales et les classes passerelles

Les classes passerelles : ouvertes en 2011, elles ont accueilli 100 jeunes en 2011 et 200 en 2012.

En 2009, les quatre missions locales de l'île ont reçu 35 500 jeunes, dont plus de 10 000 inscrits pour la première fois.

⁴⁴ Source : académie de La Réunion

Annexe 8 : Nombre de départs accompagnés par le CNAM entre 2008 et 2011

Départs accompagnés par le CNARM au 31 décembre

	2008	2009	2010	2011
Demandeurs d'emploi avec contrat - DEAC	943	644	648	675
Demandeurs d'emploi en prospection - DEEP	861	1169	1364	1568
R.F⁴⁵	242	160	159	151
Total	2046	1973	2171	2394

Source: CNARM, Rapport d'activité 2011

Annexe 9 : la dépendance des personnes âgées

Les personnes les moins autonomes (équivalent GIR 1 à 4) représentent aujourd'hui 6 % des personnes de 60 à 64 ans, 21 % entre 75 et 79 ans et près de 30 % des plus de 80 ans.

Annexe 10 : Les TIC , une opportunité pour réévaluer les contraintes du territoire

Dans le domaine des TIC, La Réunion a réussi à rattraper les standards européens en termes d'équipements en matériel informatique et téléphonique ainsi qu'en termes de couverture du territoire. Globalement, les zones habitées de l'île ont une couverture ADSL à l'exception de Mafate.

La part de la population couverte par le haut débit (94,8% en 2008 contre 98% au niveau national), ou par la 2G (2,49% de zones blanches en 2009 – ARCEP), atteste de la réussite de La Réunion à rattraper les standards européens dans le domaine des TIC. Il n'y aurait aujourd'hui plus de zone blanche

En 2010, seul 47% des foyers réunionnais disposaient d'un abonnement internet à domicile contre 70% pour l'UE.⁴⁶, les administrations et entreprises quant à elles sont couvertes à plus de 95%. Par ailleurs, le haut débit coûte plus cher qu'en métropole.

Voir *profil économique, partie 2.6*

⁴⁵ Regroupement familial

⁴⁶ Région, Eurostat